

Notre exercice 2002. *Le Groupe Mobilière reste bien orienté.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Providentia
Assurances vie

Protakta
Protection juridique



Grâce à la forme coopérative de sa société faitière, le Groupe Mobilière peut prendre ses décisions en considérant le long terme. En 2002, le groupe a bien travaillé. L'engagement constant et résolu de nos quelque 4000 collaboratrices et collaborateurs nous a permis aussi d'avancer vers nos objectifs. A côté de leur travail, beaucoup de nos collaboratrices et collaborateurs participent à la vie associative de leur région. C'est ce que nous avons voulu montrer, par quelques exemples, dans les pages illustrées de ce rapport.

Maîtrise et dynamisme. Ces deux qualités représentées symboliquement par la pierre de curling sur la page de couverture caractérisent depuis toujours l'action de notre entreprise au service de la sécurité.

Table des matières

Avant-propos **2**

La coopérative

Bref portrait **9**
Rapport **10**
Délégués et conseil d'administration **12**
Comptes annuels **16**



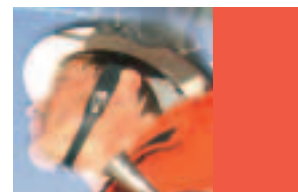
Le groupe

Bref portrait **25**
Organes du groupe **26**
Chiffres-clés **31**
Comptes consolidés **35**



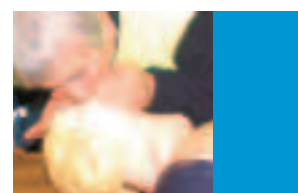
Assurance dommages (La Mobilière/Protekta)

Bref portrait **63**
Structure, comité de direction et direction **64**
Chiffres-clés **65**
Rapport de l'exercice **66**



Assurance vie (Providentia)

Bref portrait **73**
Structure, comité de direction et direction **74**
Chiffres-clés **75**
Rapport de l'exercice **76**



Asset Management (Asset Management SA)

Bref portrait **83**
Comité de direction et direction et rapport
de l'exercice **84**



Autres informations

Représentations et agences générales **90**
Sociétés partenaires **92**
Glossaire **93**





L'année économique 2002 n'a guère été réjouissante; elle a fait apparaître au grand jour les forces et faiblesses de nombreuses entreprises. Contrairement à tant d'autres, qui ont vu le cours de leurs propres actions chuter dramatiquement, notre groupe n'a pas eu à subir ce phénomène puisque nous opérons sur une base coopérative. Nous avons par contre été touchés par la crise des marchés financiers. Nous recherchons dès lors des solutions pour mieux rentabiliser les activités d'assurance et misons sur nos principes éprouvés, la continuité et le long terme.

Le monde économique et financier a été marqué en 2002, à l'étranger mais aussi en Suisse, par divers incidents et dérives qui ont nui gravement à son image et choqué l'opinion publique. Les stratégies et projets basés non sur la performance mais sur des montages financiers n'ont abouti à rien. Les erreurs de management et les indemnités excessives de certains dirigeants et administrateurs ont enlevé à ceux-ci toute crédibilité. Les règles de la Corporate Governance sont devenues une discipline dans le management, mais elles ne peuvent rien changer au fait que le respect d'autrui et le sens des responsabilités ne se décrètent pas.

Les placements constituent une source de revenus absolument indispensable dans notre branche, tout particulièrement dans l'assurance vie. Le bas niveau des taux d'intérêt et la chute des valeurs boursières ont créé des difficultés dans notre secteur en 2002. Celles-ci ont encore été accentuées en Suisse par la relative faiblesse du dollar et de l'euro. De ce fait, le Groupe Mobilière a dû lui aussi procéder à des amortissements massifs.

Le débat national sur la rémunération minimale des avoirs de la prévoyance professionnelle a suscité des interrogations critiques dans les milieux politiques et les médias sur la surveillance des assurances privées en Suisse. Nous considérons que cette institution, qui a pour but de garantir la solvabilité des entreprises d'assurances, est importante pour notre secteur et soutenons son développement sans réserve. Il est nécessaire toutefois qu'elle dispose de moyens modernes et efficaces pour mener à bien sa mission.

Aujourd'hui, les rendements espérés sur les avoirs de vieillesse LPP ne peuvent plus être réalisés. Ce problème dont on a beaucoup discuté en 2002 ne concerne pas seulement les assureurs, mais aussi toutes les institutions de prévoyance. Il doit faire l'objet d'un débat approfondi. Ce débat doit être mené objectivement et tenir compte de tous les phénomènes et changements sociaux importants. Il ne doit pas se cristalliser autour de la seule question du rendement espéré des avoirs LPP.

Les assureurs sont aujourd'hui confrontés à une législation et une jurisprudence de plus en plus pénalisantes, spécialement dans les domaines de la responsabilité civile et de la santé. Le débat politique tient trop peu compte de l'assurabilité et des frais d'assurance, et ce sont au bout du compte nos clients qui en supportent les conséquences. Une information claire du public et des milieux politiques sur ce sujet devient nécessaire, et il ne faudrait pas que les assureurs tardent à agir.

Dans certaines branches, les primes d'assurance n'ont cessé de diminuer depuis une dizaine d'années. Les assureurs ont longtemps compensé les résultats techniques insuffisants par les revenus financiers. Aujourd'hui, cela n'est plus possible. Des hausses de primes sont par conséquent inévitables pour les produits fortement déficitaires. Dans la situation actuelle du marché, les assureurs vie en particulier ont du mal à réaliser les rendements nécessaires pour rémunérer les avoirs du deuxième pilier au taux minimum imposé par le Conseil fédéral. De plus, les excédents promis aux assurés lors de la conclusion du contrat, quoique non garantis, pèsent aujourd'hui encore sur les compagnies.


Le résultat global de l'exercice n'est pas satisfaisant. Le Groupe Mobilière a cependant pris assez tôt les mesures nécessaires pour se prémunir contre la baisse des marchés financiers de sorte que la comparaison des résultats par rapport à nos concurrents devrait être positive. Le groupe a pu préserver sa solidité financière.

Dans cet environnement difficile, notre structure coopérative a une fois de plus fait ses preuves. Continuité et stabilité restent la base de notre philosophie.

Le Groupe Mobilière compte 1,3 million de preneurs d'assurances. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour la confiance et la fidélité qu'ils nous témoignent. Nous tenons à remercier aussi nos collaborateurs pour leur engagement et leurs prestations ainsi que nos partenaires pour leur bonne collaboration. Beaucoup de nos collaborateurs ont aussi des activités sociales enrichissantes hors du cadre professionnel. C'est cet aspect-là de la vie que nous avons choisi cette année de montrer, par quelques exemples, dans les pages illustrées de ce rapport.



Ulrich Gadiant
Président du conseil d'administration



Albert Lauper
Président du directoire et
administrateur-délégué

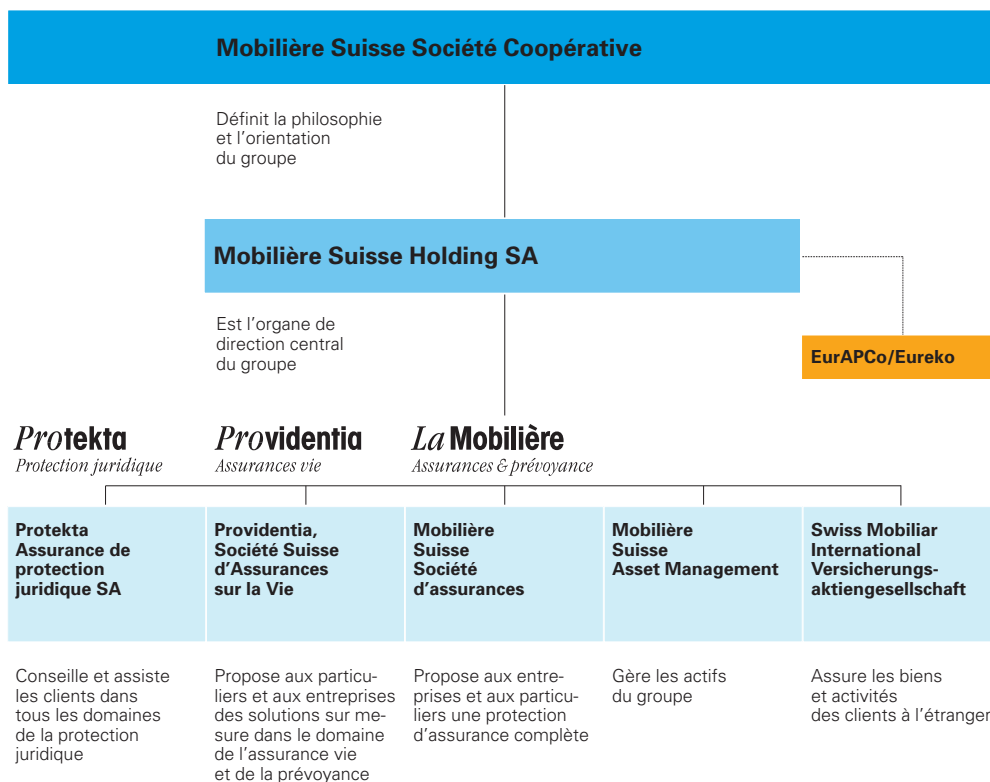
Organisation du groupe

Selon les statuts, la société faîtière du groupe, qui en fixe la philosophie et l'orientation générale, a pour but de «promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative». En d'autres termes, elle doit veiller à l'application du principe de mutualité dans l'exercice des activités d'assurance. Nous avons actuellement quelque 1,3 million de **sociétaires**, particuliers et entreprises confondus, qui ont acquis cette qualité en concluant une police d'assurance à la Mobilière Suisse Société d'assurances. Nous leur offrons une gamme complète de produits d'assurance de qualité, pour un prix compétitif, un conseil et un suivi personnalisés, et leur ristournons une part des excédents réalisés, lorsque la marche des affaires le permet.

150 **délégués** représentant les divers milieux d'assurés, tels que personnes privées, agriculture, artisanat, industrie, commerce, entreprises de services et pouvoirs publics, veillent aux intérêts de nos sociétaires. Les délégués sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion, ils décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils nomment les administrateurs de la coopérative.

Le conseil d'administration de la coopérative est formé d'au moins 15 personnes; leur choix est dicté ici aussi par la volonté d'assurer une prise en compte aussi large que possible des régions et des divers cercles d'assurés. Les élections sont échelonnées dans le temps et le mandat dure quatre ans. En 2002, le président du directoire en était le seul membre de l'exécutif. Le conseil d'administration est responsable du rapport de gestion, il organise l'élection des délégués et exerce les droits des actionnaires de la coopérative à l'assemblée générale de la holding. A ce titre il est chargé d'élire le conseil d'administration de la holding et de voter la décharge aux administrateurs de celle-ci. La coopérative a délégué les tâches de direction du groupe à la Mobilière Suisse Holding SA. Le conseil d'administration de la coopérative se fait néanmoins informer régulièrement sur la marche des affaires.

Le conseil d'administration de la holding, dont la composition est identique à celle des conseils d'administration des sociétés du groupe, est formé de cinq membres au moins. La majorité de ceux-ci doit faire partie du conseil d'administration de la coopérative, afin de garantir l'orientation mutualiste du groupe. Il lui incombe de définir la stratégie et de mettre en place une structure organisationnelle adéquate. Il décide de la planification annuelle et pluriannuelle du groupe et de ses entreprises, approuve le budget annuel de celles-ci, définit leur politique de placement avec les objectifs et la stratégie d'allocation des actifs. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du président et des membres du directoire, des comités de direction et des directions des sociétés



du groupe. Selon la structure organisationnelle actuelle, il n'existe pas de commission de conseil d'administration.

Le **directoire** est la plus haute instance dirigeante de l'entreprise. Il veille à l'application de la stratégie décidée par le conseil d'administration de la holding et renseigne ce dernier trimestriellement sur la marche des affaires.

La **révision interne** est directement soumise au président du conseil d'administration. Le mandat des **réviseurs externes** est d'un an. Depuis 2000, année où notre groupe a adapté ses structures, la révision des comptes de la coopérative, de la holding et de ses filiales, est effectuée par la même société. Outre la vérification des comptes annuels, cette société effectue avec l'organe de révision interne des contrôles spécifiques définis chaque année par le conseil d'administration de la holding.







«A côté de mon travail au bureau, j'entraîne une équipe de juniors deux soirs par semaine. Le samedi après-midi, ils ont l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en disputant un match contre une autre équipe. Cette activité me plaît beaucoup. Grâce au football, les jeunes font des expériences enrichissantes et l'exercice physique en plein air est bon pour eux».

*Manfred Trachsler
Chef du service interne
Agence générale de Schwytz*

Bref portrait

La Mobilière Suisse Société Coopérative a été fondée en 1826 sur le principe de la mutualité. C'est la plus ancienne société d'assurances privée du pays. Durant ses nombreuses années d'existence, elle a connu un essor remarquable. Jusqu'en 2000, elle exploitait elle-même l'assurance dommages.

La coopérative est aujourd'hui une société de participation. Elle est la holding faitière du Groupe Mobilière et elle n'exerce plus elle-même d'activité sur le marché. Elle est garante du respect des principes mutualistes dans la conduite des activités. Préoccupée avant tout par les besoins des clients, elle exerce en tant que telle une influence déterminante sur l'évolution du groupe.



Assemblée des délégués

A l'assemblée du 17 mai 2002, qui s'est tenue à Berne, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2001 de la coopérative, décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au conseil d'administration. L'assemblée des délégués a pris acte du décès de Messieurs Peter Bossard (délégué depuis 1986), Rudolf Marxer (délégué depuis 1976) et François Daudin (administrateur de 1970 à 1984), ainsi que du retrait de Madame Rosmarie Huggenberger et de Messieurs Adalbert Durrer, Marc Fues, Hans Erich Roth et Theodor Tschanz, qu'elle a vivement remerciés pour leur longue et précieuse collaboration au sein du conseil d'administration. Madame Susy Brüscheweiler ainsi que Messieurs Heinrich Estermann, Peter Kappeler, Albert Lauper, Franz-Xaver Muheim et Christian Rey ont été nouvellement élus au conseil d'administration. Messieurs Ulrich Gadiant et Gustav E. Grisard ont été réélus pour un an, Messieurs Fritz Mühlemann, Ernst Neukomm, Burkhard Vetsch et Karl Weber pour une période de quatre ans. Ont été élus membres de la commission électorale jusqu'à l'assemblée des délégués de 2004: Madame Maryline Der Stépanian, Madame Rita Schwendener-Manser ainsi que Messieurs Pierre Schaer, André Bieri, Walter Glur et Marcel Gisler. PricewaterhouseCoopers a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2002. Quatre séances d'information régionales ont été organisées à l'intention des délé-

gués afin de favoriser les échanges en cercle plus restreint.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2002. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci, et préparé l'assemblée des délégués. D'autre part, le conseil d'administration a arrêté ses propositions de vote à l'intention de l'assemblée des délégués pour l'élection partielle de 2003. Etant donné que Monsieur Ulrich Gadiant, président du conseil d'administration en charge depuis 1996, se retirera en 2003 pour raison d'âge, le conseil d'administration s'est occupé de sa succession. Son choix s'est porté sur Albert Lauper qui souhaite se retirer de la direction opérationnelle du Groupe. Le nouveau président du conseil d'administration de la coopérative sera élu lors de l'assemblée des délégués de 2003.

Comptes annuels

La fonction de holding faitière de participation du Groupe exercée par la Mobilière Suisse Société Coopérative se reflète dans les comptes annuels 2002 de cette dernière (pages 16 à 18 du rapport de gestion). Les participations et le prêt octroyé par la coopérative à la Mobilière Suisse Holding SA constituent les principaux postes du bilan. Les produits figurant dans le compte de profits et pertes se composent en conséquence du produit des participations et de l'intérêt du prêt octroyé à la

Mobilière Suisse Holding SA. Le précédent résultat annuel de la filiale Mobilière Suisse Holding SA n'a pas permis l'attribution de dividendes, ce qui explique que la coopérative présente un bénéfice moins élevé que l'année précédente. L'exercice 2002 se solde ainsi par un bénéfice de 8,2 millions de francs (20,0 millions de francs l'année précédente).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice au bilan s'établit à 16,9 millions de francs. La proposition du conseil d'administration relative à l'utilisation du bénéfice figure à la page 19 du présent rapport. Le conseil d'administration demande à l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 23 mai 2003, d'avaliser sa proposition. Celle-ci prévoit notamment l'attribution de 5,0 millions de francs au fonds d'excédents des assurés (12,0 millions de francs l'année précédente).

Engagement au service du public

La coopérative assume sa responsabilité vis-à-vis de la collectivité au travers des activités de sa Fondation du Jubilé, par des dons et par l'achat d'œuvres d'artistes contemporains. En plus des activités de sponsoring proprement dites, nous soutenons traditionnellement en Suisse des activités sportives et culturelles ainsi que des œuvres sociales.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé a pour but de favoriser des institutions, organisations, groupes de personnes et particuliers, actifs dans les domaines scienti-

fiques, artistiques et culturels. Le conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2002, il a soutenu financièrement 18 projets pour un montant total de 300 000 francs.

Dons

Le fonds de donation de la coopérative est alimenté chaque année par un montant de 400 000 francs prélevé sur le bénéfice. Cette somme permet de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels et de santé publique. Chaque année, la coopérative fait notamment don d'un montant de 100 000 francs à une institution œuvrant pour le bien commun. En 2002, c'est la Société suisse de la sclérose en plaques à Zurich qui a bénéficié de ce don pour son nouveau centre destiné à apporter une assistance psychologique, sociale et médicale aux victimes de la maladie. Le centre abritera des salles de séminaires, un service de documentation ainsi que les bureaux des consultants de la société suisse SP. Le don du Groupe Mobilière permet le financement intégral des équipements de bureau des quelque dix collaborateurs qui accueilleront personnellement les personnes à la recherche d'une aide ou les conseilleront par téléphone.

Collection d'art

Notre commission artistique achète chaque année quelques œuvres d'artistes suisses contemporains reconnus et contribue ainsi à l'essor de la vie artistique dans notre pays.

Région ouest**Canton de Berne**

Ulrich Andreas Ammann,
Madiswil

Urs Bircher,
Hinterkappelen

Beat Bräm,
Ins

Daniel Dünner,
Moutier

Daniel Eicher,
Moosseedorf

Robert Elsässer,
Burgdorf

Jean-Pierre Frésard,
Münsingen

Theodor Gerber,
Bärau

Mario Gianoli,
St-Imier

Niklaus Gilgen,
Schwarzenburg

Alexander Glatthard,
Spiegel/Berne

Danielle Hess,
Berne

Hans Hildebrand,
Herzogenbuchsee

Jörg Huggenberger,
Berne

Thomas Hurni,
Sutz

Andreas Michel,
Meiringen

Walter Reichenbach-
Rieben, Lauenen

Peter Rychiger,
Steffisburg

Jürg Schürch,
Huttwil

Ulrich Sinzig,
Langenthal

Walter Streit,
Zimmerwald

Annamarie Vaucher,
Berne

Bruno Wägli,
Säriswil

Peter Widmer,
Faulensee

Heinz Witschi,
Meiringen

Ernst Zehnder,
Worb

Hans-Rudolf Zosso,
Aarberg

Canton de Fribourg

André Genoud,
Villars-sur-Glâne

Christian Haldimann,
Morat

Thérèse Meyer,
Estavayer-le-Lac

Jean-Nicolas Philipona,
Vuippens

Jean-François Rime,
Bulle

Philippe Viridis,
Marly

Werner Wyss,
Guin

Canton de Genève

Francis Clivaz,
Chambésy

Enza-C. Pastore,
Genève

Patrick Pettmann,
Genève

Raymond Torre,
Genève

Canton du Jura

Maryline Der Stépanian,
Delémont

Jean-Marie Maître,
Boncourt

Canton de Neuchâtel

Pierre Feller,
Le Locle

Daniel Kuntzer,
Fontainemelon

Henri Schaller,
Colombier

Roger Ummel,
La Chaux-de-Fonds

Canton de Vaud

Serge Beck,
Le Vaud

Philippe Braun,
Lausanne

Patrick de Preux,
Lausanne

Christian Rovero,
Bettens

Canton du Valais

Albert Bruno Bass,
Naters

Nicolas Mottet,
Evionnaz

Jean-Daniel Papilloud,
St-Séverin

Pierre Schaer,
Conthey

Odilo Schmid,
Brigue

Région centrale**Canton d'Argovie**

Arnold Brunner,
Villmergen

Josef Bürge,
Baden

Beat Edelmann,
Zurzach

Thomas Erb,
Bözen

Philip Funk,
Dättwil

Walter Glur,
Glashütten

Stephan Gurini,
Lenzburg

Dieter Lämmli,
Aarau

Tobias Maurer,
Aarau

Maximilian Reimann,
Gipf-Oberfrick

Fritz Schneider,
Gipf-Oberfrick

Hanspeter Setz,
Dintikon

Christian Speck,
Oberkulm

**Cantons de Bâle-Ville
et de Bâle-Campagne**

Gregor Bachmann,
Arlesheim

Liselotte Baltensperger,
Biel-Benken

Marco Fischer-Stocker,
Münchenstein

Thomas Friedlin,
Therwil

Dominik Gasser,
Binningen

Hans Rudolf Gysin,
Pratteln

Rudolf Schaffner,
Sissach

Wilfred Stoecklin,
Bottmingen

Canton de Glaris

Fritz Schiesser,
Haslen

Canton de Lucerne

Kurt Babst,
Willisau

Claude Bachmann-
Ammann, Lucerne

André Bieri,
Hochdorf

Paul Hug,
Lucerne

Hans Kaufmann,
Entlebuch

Peter Pfister,
Altishofen

Robert Schätzle,
Lucerne

Hugo Waser,
Stansstad

Cantons de Nidwald et Obwald

Josef Bucher,
Sachseln

Josef Windlin-Kiser,
Kerns

Canton de Soleure

Stephan Annaheim,
Lostorf

Rolf Büttiker,
Wolfwil

Beat Loosli,
Olten

Rosemarie Simmen-
Messmer, Soleure

Hans Späti,
Soleure

Raoul Stampfli,
Soleure

Canton de Schwytz

Moritz Betschart,
Brunnen

Josef Kündig,
Ibach

Maya Lalive d'Épinay,
Bäch

Canton du Tessin

Silvio Eduard Baumgartner,
Mendrisio

Mauro Dell'Ambrogio,
Giubiasco

Battista Ponti,
Morbio Inferiore

Diego Scacchi,
Orselina

Eugenio Torriani,
Pura

Canton d'Uri

vacant

Canton de Zoug

Christoph Müller,
Baar

Région est

Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures

Walter Regli,
Appenzell

Urs Tischhauser,
Bühler

Canton des Grisons

Aldo Brändli,
Igls

Volker Fell,
Coire

Françoise Stahel,
Klosters

Marc E. Wieser,
Zuoz

Canton de St-Gall

Rudolf Alther,
Goldach

Christian Fiechter,
Heerbrugg

Otto Hofstetter,
Uznach

Christian Krüger,
Staad

Karl Müller,
St-Gall

Jakob Rhyner,
Buchs

Alfred Ritz,
Altstätten

René Schwarzmann,
Bad Ragaz

Rita Schwendener-
Manser, St-Gall

Martin Zuber,
Lütisburg Station

Josef Zweifel,
Mörschwil

Canton de Schaffhouse

Peter Müller,
Stein am Rhein

Canton de Thurgovie

Max Gimmel,
Arbon

Raphael Herzog,
Hörhausen

Peter Joss,
Weinfelden

Elsa Münger,
Amriswil

Peter Schütz,
Wigoltingen

Philipp Stähelin,
Frauenfeld

Canton de Zurich

Wolfgang Auwärter,
Rikon im Tösstal

Oskar Bachmann,
Stäfa

Carl Bertschinger,
Pfäffikon

David Bosshard,
Männedorf

Rolf Burkhardt,
Zurich

Hans Gerber,
Fehraltorf

Marcel Gisler,
Flaach

Heini Hegner,
Zurich

Konrad Kaufmann,
Dietikon

Christian Kramer,
Uitikon Waldegg

Konrad Kyburz,
Dielsdorf

Walter Meier,
Eglisau

Adrian Meister,
Zollikon

Artur O. Müller,
Zurich

Rolf E. Schäuble,
Andelfingen

Kurt Schiesser,
Zumikon

Donato Trivisano,
Winterthur

Rico Trümpler,
Zurich

Reto Weber,
Dielsdorf

Ronald Weisbrod,
Ebertswil

Principauté du Liechtenstein

vacant

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative (état 1^{er} janvier 2003)

| | | | |
|--------------------|---|-----------------------|------------------------|
| Otto Saxer | Président d'honneur avocat, Liebefeld | | |
| Ulrich Gadiant | Président avocat et notaire, Coire | Membre depuis 1970 | Elu-e jusqu'en 2003 |
| Jacques Saucy | Vice-président avocat, président de Wenger SA, Delémont | 1980 | 2004 |
| Käthi Bangerter | conseillère nationale, présidente du conseil d'administration de Bangerter-Microtechnik SA, Aarberg | 1996 | 2004 |
| Susy Brüscheiler | CEO du SV-Group, Erlenbach | 2002 | 2006 |
| Dieter Burckhardt | vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi & Cie SA, Zurich | 1998 | 2004 |
| Richard Burger | ing. en mach. dipl. EPF, membre de la direction du groupe Sulzer SA, Bottmingen | 1992 | 2004 |
| Heinrich Estermann | conseiller national, entrepreneur (construction), Schenkon (†) | 2002 | 2006 |
| Peter Giger | lic. en sc. éc., président du conseil d'administration de Giger Management SA, Ittigen | 1980 | 2004 |
| Gustav E. Grisard | président du conseil d'administration de HIAG Holding SA et de Grisard Holding SA, Riehen | 1982 | 2003 |
| Leana Isler Reich | juge au Tribunal administratif du canton de Zurich, Zurich | 2001 | 2004 |
| Peter Kappeler | ing. dipl. EPF, président du comité de direction de la BEKB/BCBE | 2002 | 2006 |
| Albert Lauper | président du directoire, Villars-sur-Glâne | 2002 | 2004 |
| Alfred Marti | administrateur de Ernst Marti SA, Kallnach | 1992 | 2004 |
| Luc Meylan | lic. en droit, avocat et notaire, Bôle | 1988 | 2004 |

| | | Membre depuis | Elu-e jusqu'en |
|--------------------|--|---------------|----------------|
| Georges Moret | président du conseil d'administration de Valrhône SA, Martigny | 1988 | 2004 |
| Franz-Xaver Muheim | avocat et notaire, Altdorf | 2002 | 2004 |
| Fritz Mühlemann | anc. président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen | 1994 | 2006 |
| Ernst Neukomm | anc. conseiller d'Etat, Löhningen | 1984 | 2006 |
| Fulvio Pelli | avocat et notaire, conseiller national, Lugano | 1992 | 2004 |
| Christian Rey | lic. en sc. éc., CEO de Rentimo SA, président d'Hôtellerie Suisse, Versoix | 2002 | 2006 |
| Keith Satchell | CEO Groupe Friends Provident plc (Dorking, GB) membre du conseil d'administration d'EurAPCo SA (Zurich), GB-Surrey | 1999 | 2006 |
| Thomas Schmid | président de l'administration du groupe fenaco (secteur agricole), Ibach SZ | 1994 | 2004 |
| Peter R. Studer | directeur de STUDER K+I, Kommunikation+ Informatik; président du conseil d'administration de STUDER ELECTRONIC SA, Berne | 1994 | 2004 |
| Burkhard Vetsch | anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach | 1978 | 2006 |
| Karl Weber | président du conseil d'administration de Kaweba SA, anc. conseiller national, Schwytz | 1986 | 2006 |
| Claudia Wenger | Zumikon | 1986 | 2004 |

Tous les membres du conseil d'administration sont des citoyens suisses, excepté Keith Satchell qui est de nationalité anglaise.

| | | | |
|-----------------------------------|--|--|------|
| Beat Haudenschild | Secrétaire du conseil d'administration avocat, Berne | | |
| PricewaterhouseCoopers SA, Zurich | Organe de révision chefs réviseurs Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000); Martin Frei, Liestal (depuis 2002) | | 2002 |

Compte de profits et pertes

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Produit des participations | 10 | 12 010 |
| Produit du prêt | 9 517 | 9 517 |
| Autres produits financiers | 715 | 583 |
| <i>Produits</i> | 10 242 | 22 110 |
| Charges administratives | - 1 874 | - 1 553 |
| <i>Charges</i> | - 1 874 | - 1 553 |
| Résultat avant impôts | 8 368 | 20 557 |
| Impôts | - 144 | - 520 |
| Bénéfice annuel | 8 224 | 20 037 |

Bilan au 31 décembre

| Actifs | Annexe | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|--------|------------------------------|----------------------|
| Placements de capitaux | 1 | 913 819 | 913 819 |
| Immobilisations corporelles | | 308 | 233 |
| <i>Actif immobilisé</i> | | 914 127 | 914 052 |
| Disponibilités | | 382 | 185 |
| Créances envers des sociétés du groupe | | 14 779 | 10 037 |
| Autres actifs | | 69 | 52 |
| Comptes de régularisation | | 570 | 26 |
| <i>Actif circulant</i> | | 15 800 | 10 300 |
| Total | | 929 927 | 924 352 |
| Passifs | | | |
| | | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
| Fonds d'excédents des assurés | | 37 512 | 25 512 |
| <i>Engagements à long terme</i> | | 37 512 | 25 512 |
| <i>Engagements envers des sociétés du groupe</i> | | 350 | 0 |
| Autres passifs | | 1 148 | 1 089 |
| Comptes de régularisation | | 1 005 | 413 |
| <i>Engagements à court terme</i> | | 2 503 | 1 502 |
| <i>Fonds étrangers</i> | | 40 015 | 27 014 |
| Réserves | 2 | 873 000 | 873 000 |
| Report du bénéfice | | 8 688 | 4 301 |
| Bénéfice annuel | | 8 224 | 20 037 |
| <i>Capital propre</i> | | 889 912 | 897 338 |
| Total | | 929 927 | 924 352 |

1 Placements de capitaux

| | 31.12.2002 Milliers CHF | 31.12.2001 Milliers CHF |
|-------------------------------|--|----------------------------|
| <i>Placements de capitaux</i> | 913 819 | 913 819 |
| Participation | 758 000 | 758 000 |
| Société immobilière | 5 819 | 5 819 |
| Prêt à une société du groupe | 150 000 | 150 000 |

2 Réserves

| | | |
|----------------------------|----------------|---------|
| <i>Réserves</i> | 873 000 | 873 000 |
| Réserves générales légales | 400 000 | 400 000 |
| Réserves libres | 254 000 | 254 000 |
| Réserves extraordinaires | 219 000 | 219 000 |

Participations

| | Quote-part en % | Capital-actions Milliers CHF |
|---|----------------------------------|---|
| Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne | 100.00 | 200 000 |
| Schopa AG Splügenstrasse 12 8027 Zurich | 100.00 | 50 |

Pas de changement dans les participations par rapport à l'année précédente.

Utilisation du bénéfice

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|------------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| Bénéfice annuel | 8 224 | 20 037 |
| Report du bénéfice | 8 688 | 4 301 |
| Bénéfice résultant du bilan | 16 912 | 24 338 |

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 23 mai 2003 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| Attributions: | | |
| Fonds d'exédents des assurés | 5 000 | 12 000 |
| Caisses de pension | 3 000 | 3 000 |
| Fonds de donations | 400 | 400 |
| Fondation du Jubilé | 250 | 250 |
| Attributions | 8 650 | 15 650 |
| Report à compte nouveau | 8 262 | 8 688 |

A l'assemblée des délégués de
la Mobilière Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe, pages 16 à 18) ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 11 avril 2003

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Martin Frei







«En tant qu'administrateur de la société de remontées mécaniques du Schächental, je donne aussi volontiers un coup de main sur le terrain avant la saison d'hiver ou d'été. Notre région est ensoleillée la plus grande partie de l'année. C'est un paradis pour les amateurs de sports de neige et aussi pour les randonneurs l'été. Personnellement, je ne connais pas de meilleur endroit pour se ressourcer. Nous voulons préserver cette richesse pour notre population et pour les touristes».

*Bruno Imhof
Conseiller en assurances
Agence générale d'Altdorf*

Bref portrait

Le Groupe Mobilière compte 3 sociétés d'assurances, chacune exerçant ses activités dans un segment bien distinct du marché: la Mobilière est spécialisée dans l'assurance dommages, Providentia dans l'assurance vie et Protekta dans l'assurance protection juridique. Ensemble, ces trois sociétés offrent une palette complète de produits d'assurance et de prévoyance. Trois autres sociétés de services font partie du groupe, le Call-Service-Center Mobi24, Protekta Conseils-Risques et la Swiss Mobiliar International, auxquelles s'ajoute la Mobilière Suisse Asset Management, qui gère les placements de capitaux et les immeubles de toutes les entreprises du groupe et de leurs institutions de prévoyance.

Le Groupe Mobilière est une entreprise suisse qui concentre ses activités sur le marché suisse. Il est aussi intéressé par le développement des activités d'assurance sur le marché international et a intégré pour cette raison l'European Alliance Partners Company (EurAPCo). Les autres partenaires de ce réseau européen ont, comme le Groupe Mobilière, une position forte sur leur marché national et concentrent leurs activités sur celui-ci essentiellement. Le groupe peut ainsi offrir un service adéquat à ses clients à l'étranger et, grâce aux échanges d'expériences et de savoir-faire dans les domaines des produits, des services, des processus et du management, promouvoir son propre développement.



La Mobilière
Groupe

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA* (état 1^{er} janvier 2003)

Les pages 14 et 15 contiennent d'autres indications concernant les personnes.

| | | Membre depuis | Elu jusqu'en |
|----------------|-----------------------|---------------|--------------|
| Ulrich Gadiant | Président | 1991 | 2003 |
| Jacques Saucy | Vice-président | 1991 | 2004 |
| Richard Burger | Membre | 1998 | 2004 |
| Peter Giger | Membre | 1991 | 2004 |
| Luc Meylan | Membre | 2001 | 2004 |
| Fulvio Pelli | Membre | 2001 | 2004 |
| Albert Lauper | Délégué | 2000 | 2004 |

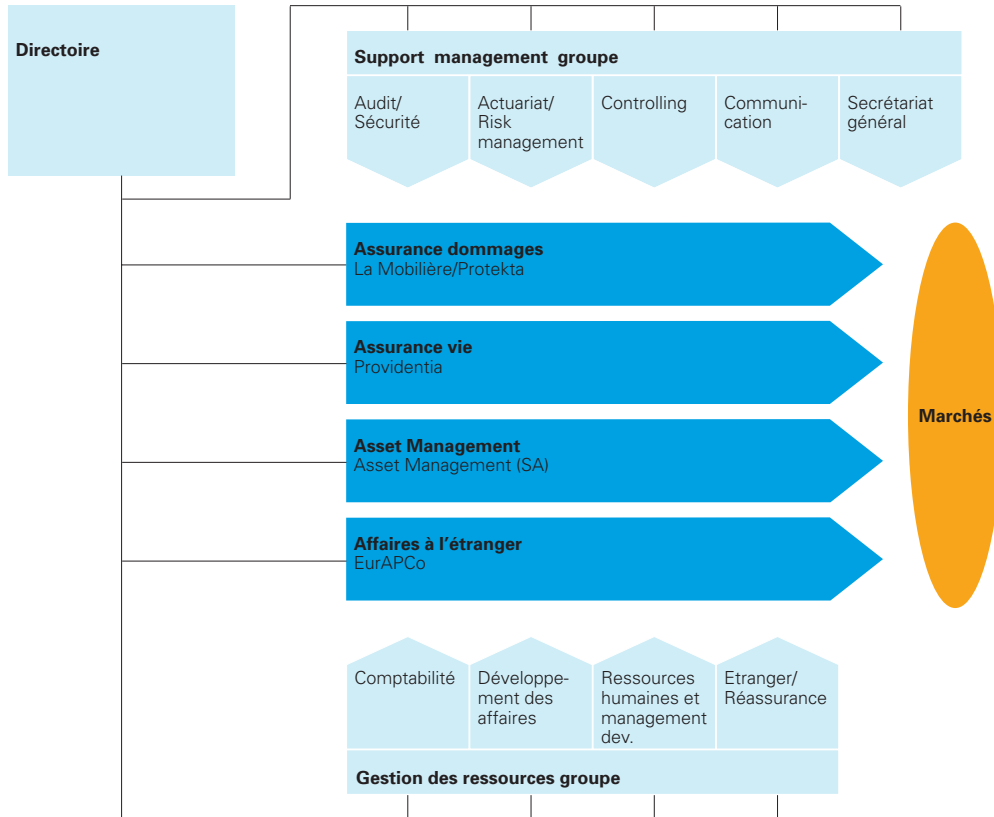
*La composition des conseils d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA, de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique. Tous les membres du conseil d'administration sont de nationalité suisse.

| | | | |
|-----------------------------------|--|--|------|
| Andreas Dolf | Secrétaire du conseil d'administration Avocat, Herzogenbuchsee | | |
| PricewaterhouseCoopers SA, Zurich | Organe de révision Chefs réviseurs Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000); Martin Frei, Liestal (depuis 2002) | | 2002 |

Directoire (état 1^{er} janvier 2003)

| | |
|-----------------------------|---|
| Albert Lauper 1942 | Président (jusqu'au 23. 5. 2003) Diplômé fédéral en assurances Entrée à la Mobilière 1967. 1996 président du comité de direction, 1999 président du directoire, 2000 délégué du conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. |
| Urs Berger 1951 | Président (à partir du 24. 5. 2003) Etudes d'économie à la haute école de St-Gall Dès 1978 activité dans une entreprise de courtage en assurances; 1981–1993 Zurich Assurances, responsable en particulier du conseil aux entreprises industrielles; 1993–2002 Bâloise Assurance, 1999 directeur de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Entrée dans le Groupe Mobilière 1. 1. 2003. |
| Christian Wegmüller 1950 | Membre Diplôme fédéral d'expert comptable Dès 1973 activité auprès d'une administration communale et dans une société fiduciaire. 1984 entrée à la Mobilière en tant que réviseur. 1999 chef de la division assurance dommages, 2000 président du comité de direction de la Mobilière Suisse Société d'assurances. |
| Daniel Greber 1958 | Membre (jusqu'au 30. 4. 2003) Mathématicien diplômé EPFZ Dès 1983 activités auprès de la Suisse de Ré, la Winterthur et la General Re. 1992 UBS Life, 1996 membre du comité de direction d'UBS Swiss Life. 1999 entrée dans le Groupe Mobilière, 2000 président du comité de direction de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie. |
| Roland Frey 1956 | Membre Diplôme fédéral d'expert bancaire Dès 1976 activités auprès de la Neue Aargauer Bank et de la Chase Manhattan Bank. 1983 Banque Populaire Suisse, à partir de 1996 Crédit Suisse, responsable des régions Zurich-Nord et Zurich-Ouest. 1999 entrée dans le Groupe Mobilière, 2000 président du comité de direction de la Mobilière Suisse Asset Management. |

Direction opérationnelle du groupe

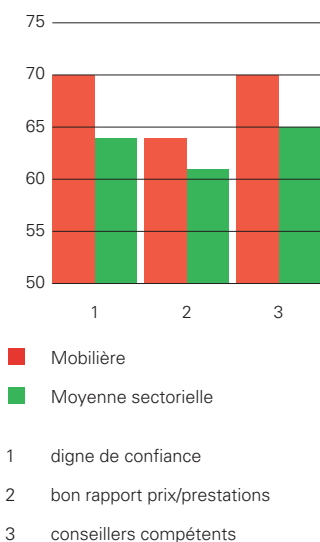


Support management et gestion des ressources du groupe (état 1^{er} janvier 2003)

| | |
|--|---|
| Hans Ammeter, dr en math. | Actuaire/Risk Management |
| Odilo Bürgy, lic. en droit, avocat | Service juridique |
| Heinz Buser | EurAPCo/Etranger/Réassurance |
| Andreas Dolf, avocat | Secrétaire général |
| Erich Kaser | Ressources humaines et management development |
| Wilhelm Heim | Controlling groupe (jusqu'au 30.6.2003) |
| Beat Odermatt | Comptabilité |
| Ben Rageht, lic. sc.éc. HESG | Auditeur/sécurité (dès le 1.7.2003) |
| Paul Schmid | Auditeur/sécurité (jusqu'au 30.6.2003) |
| Markus Sievers, math. dipl. EPF | Développement des affaires |
| Christoph Stalder, dr en droit, avocat | Communication |
| Felix Wohlgemuth | Controlling groupe (dès le 1.7.2003) |

Résultats de l'étude d'image réalisée auprès des clients et non-clients

en pour-cent



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la holding et des sociétés du groupe a tenu 12 séances durant l'exercice écoulé. Il s'est occupé principalement de la planification annuelle, de questions stratégiques, de la gestion financière et de l'abaissement des coûts. Il a pris connaissance des rapports trimestriels du directoire concernant la marche des affaires. En outre, il a réglé la succession au poste opérationnel le plus élevé de l'entreprise, a nommé Urs Berger successeur d'Albert Lauper, l'actuel président du directoire et futur président du conseil d'administration. Urs Berger, jusqu'ici membre de la direction et responsable des affaires suisses du Groupe Bâloise a commencé son activité au sein du Groupe Mobilière au début de l'année 2003 et prendra la responsabilité opérationnelle du groupe le 24 mai 2003, après l'assemblée des délégués de la coopérative.

Stratégie et positionnement

D'une manière générale, la stratégie du Groupe Mobilière vise à assurer la continuité, un développement maîtrisé, socialement responsable et en harmonie avec les valeurs de la culture d'entreprise. Nous nous concentrons, comme jusqu'ici, sur les marchés suisses et liechtensteinois. Nous sommes présents partout où nos clients ont besoin de nous et offrons à chacun un conseil et un service personnalisés. Notre offre permet de satisfaire l'ensemble

des besoins de sécurité et de prévoyance de nos clients. Elle est complétée accessoirement par des produits de sociétés tierces adaptés à nos standards. En accord avec le principe de mutualité, nous privilégions l'intérêt de nos clients. Par mesure d'économie et pour améliorer le plus possible le cross-selling, nous avons unifié en 2002 notre réseau de distribution. Depuis lors, les assurances dommages et vie sont distribuées par les agences générales de la Mobilière.

Avec quelque 1,3 million d'assurés, particuliers et artisans (PME), le Groupe Mobilière occupe une position dominante dans les affaires grand public. Comme l'a confirmé une nouvelle fois l'enquête menée par un institut de sondage indépendant, la Mobilière jouit d'une excellente renommée. Nous sommes mieux notés que nos concurrents sur pratiquement tous les critères essentiels tels que qualité du conseil, sympathie, fiabilité, loyauté, rapport prix/prestations, liquidation des sinistres, dynamisme et comportement humain. Nous voulons être perçus comme un partenaire compétent, rapide et digne de confiance. L'affirmation de ce profil exige une forte présence locale et des relations suivies avec la clientèle, ce qu'assurent nos agences générales.

Dans l'assurance dommages, nous sommes leaders du marché dans les segments ménages et PME. Globalement, nous occupons toujours le quatrième rang du marché suisse, sur les

talons du troisième. Nous mettons à profit toutes les possibilités nouvelles susceptibles d'intéresser nos clients et adaptons constamment nos produits et prestations à l'évolution de leurs besoins. Dans les secteurs grands comptes et industries, nous agissons sélectivement et renonçons à souscrire ou maintenir des contrats lorsque les primes sont insuffisantes.

Dans le secteur vie, nous avons pu renforcer nos activités dans la réassurance des institutions de prévoyance – métier de base de Providentia. Grâce aux partenariats conclus avec des fondations collectives, nous offrons aussi des solutions globales pour la prévoyance professionnelle des petites et moyennes entreprises. Dans le domaine de la prévoyance privée, nous nous concentrons sur les assurances risque pur, les fonds et les assurances vie liées à des fonds.

Nous vérifions en permanence si notre organisation est convenablement orientée vers les clients et dans quelle mesure ceux-ci en sont satisfaits. Nous sommes tout particulièrement attentifs à leurs réclamations et suggestions et interrogeons systématiquement nos clients sinistrés afin de connaître leur opinion sur le règlement du cas. Les réponses dénotent généralement une grande satisfaction; elles révèlent aussi les défaillances à éliminer et sont, dans ce sens-là, très utiles pour nous.

Stratégie à l'étranger

Bien que nous soyons une entreprise suisse, active pour l'essentiel à l'intérieur de nos frontières, nous suivons attentivement les évolutions sur le marché international de l'assurance. Grâce à notre intégration dans le réseau EurAPCo, nous pouvons

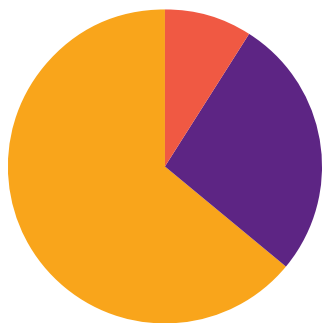
- offrir à nos clients suisses un service de première qualité à l'étranger,
- échanger savoir-faire et expériences avec des partenaires de premier plan,
- participer à d'autres marchés d'assurance par le biais d'un réseau d'investissement.

Nous participons à EurAPCo avec six autres groupes nationaux. Chaque partenaire détient la même participation. Le système des participations croisées a été abandonné en 2002; par conséquent, le Groupe Mobilière détient de nouveau la totalité du capital-actions de Providentia. Eureka B.V., un groupe d'assurances européen basé à Amsterdam, dans lequel nous détenons une modeste participation, fait également partie d'EurAPCo.

Formation du personnel et développement de l'encadrement

Nos collaborateurs, dont nous exigeons des compétences professionnelles et sociales élevées, doivent être à même de partager les préoccupations de leurs clients. En plus des cours de base et de perfectionnement, nous proposons à nos collaborateurs des formations spécifiques leur permettant d'améliorer leur niveau de compétence sociale et leur aptitude à l'encadrement. Nous avons développé aussi un programme spécifique à l'in-

Les collaborateurs du Groupe
Mobilière en 2001



- Apprentis, 9%
- Service externe, 27%
- Service interne, 64%

tention des cadres dirigeants, comprenant des modules théoriques et une partie – la plus importante du programme – fortement axée sur la pratique et l'orientation clients. En 2002, nous avons organisé plus de 600 cours et séminaires internes, ce qui représente approximativement 7'500 journées de formation. L'accent a été mis plus particulièrement sur la formation de base, le perfectionnement des connaissances professionnelles ainsi que sur la formation informatique. Nous investissons dans la formation de nos collaborateurs, car il est indispensable que ceux-ci puissent répondre rapidement et avec sûreté aux besoins et attentes de nos clients.

En 2002, le Groupe Mobilière comptait 343 apprenties et apprentis. 102 ont réussi les examens de fin d'apprentissage l'automne dernier. Autre fait réjouissant à relever: 18 collaborateurs ont achevé avec succès une formation supérieure dans le domaine de l'assurance, accomplie en parallèle de leur activité.

Nous favorisons les échanges de collaborateurs au sein du groupe et les séjours dans d'autres régions linguistiques. Notre bourse de l'emploi publiée dans l'Intranet renseigne à ce sujet. Elle indique aussi les possibilités d'emploi offertes aux apprentis qui souhaitent poursuivre leur activité dans le groupe après leur formation ou aux collaborateurs qui doivent envisager un changement à la suite d'une réorganisation.

Agrandissement de la crèche

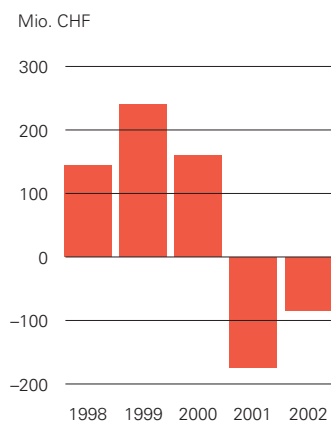
En 2002, nous avons agrandi notre crèche afin de mieux répondre aux besoins de nos collaborateurs. Depuis mi-janvier 2003, nous pouvons accueillir 50 enfants dans les nouveaux locaux du Sulgenauweg 25 à Berne.

Chiffres-clés

| | 2002 | 2001 | Variation |
|---|-----------------|----------|-----------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF | % |
| Non-vie et vie | | | |
| Primes brutes échues | 2 614 | 2 735 | - 4,4 |
| Primes acquises pour compte propre | 2 471 | 2 623 | - 5,8 |
| Charge des sinistres et prestations d'assurance pour compte propre | 1 795 | 2 040 | - 12,0 |
| Provisions techniques pour compte propre | 6 071 | 6 164 | - 1,5 |
| Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations | 2 536 | 2 642 | - 4,0 |
| Placements de capitaux* | 8 029 | 8 180 | - 1,8 |
| Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie | 2 536 | 2 642 | - 4,0 |
| Bénéfice extraordinaire | 228 | 37 | + 516,2 |
| Impôts | 32 | 42 | - 23,8 |
| Parts de la perte imputées aux actionnaires minoritaires | 0 | + 9 | |
| Perte annuelle après déduction des parts imputées aux actionnaires minoritaires | - 84 | - 174 | - 51,7 |
| Capital propre | 1 538 | 1 548 | - 0,6 |
| | | | |
| Nombre de collaborateurs/trices (postes à plein temps, sans les apprentis) | 3 603 | 3 693 | |
| Apprentis | 343 | 332 | |
| Non-vie | | | |
| Primes brutes échues | 1 788 | 1 710 | + 4,6 |
| Primes acquises pour compte propre | 1 665 | 1 598 | + 4,2 |
| Charge des sinistres pour compte propre | 1 185 | 1 107 | + 7,0 |
| Provisions techniques pour compte propre | 3 267 | 3 417 | - 4,4 |
| Résultat financier | - 218 | - 17 | + 1 182,4 |
| Résultat annuel ordinaire après impôts/avant participations minoritaires | 37 | 16 | + 131,3 |
| Ratio sinistres à primes pour compte propre | 71,2% | 69,3% | |
| Taux de frais brut | 28,2% | 29,6% | |
| Ratio combiné pour compte propre | 104,6% | 102,8% | |
| Vie | | | |
| Primes brutes échues | 826 | 1 025 | - 19,4 |
| Primes acquises pour compte propre | 807 | 1 025 | - 21,3 |
| Prestations d'assurance pour compte propre | 610 | 933 | - 34,6 |
| Provisions techniques pour compte propre | 2 804 | 2 747 | + 2,1 |
| Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations | 2 536 | 2 642 | - 4,0 |
| Résultat annuel ordinaire après impôts/avant participations minoritaires | - 122 | - 199 | - 38,7 |
| Taux de frais brut | 13,7% | 13,0% | |

* Chiffres de l'année précédente ajustés

Résultat annuel consolidé
après déduction des parts minoritaires



Les comptes consolidés de l'exercice 2002 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, comme l'année précédente. Celle-ci est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Résultat global

Par rapport à l'exercice précédent, le total des primes encaissées par le groupe est inférieur de 4,4%. Cette diminution résulte de la réorientation stratégique opérée dans le secteur vie. Elle est conforme aux prévisions budgétaires et à la politique de l'entreprise, l'objectif de celle-ci étant de favoriser la croissance des primes uniquement dans les segments du marché offrant une rentabilité suffisante. Compte tenu de cet objectif, nous suivons l'évolution de la sinistralité dans chaque branche avec une attention particulière.

La dégradation des marchés financiers a eu, comme l'année précédente, une influence marquante sur le résultat global. De plus, le résultat technique n'est pas satisfaisant. Un gain extraordinaire substantiel à caractère unique a été obtenu en compensation grâce à l'application de la méthode pro rata temporis au calcul du report de primes qui était déterminé jusqu'ici selon la méthode globale.

Une gestion actif/passif dynamique et le bon timing des opérations ont permis d'éviter des pertes plus lourdes. Comparé à l'année précédente, le produit des placements a pu être augmenté de 79,5 millions de francs ou 18,0%

à 520,2 millions de francs. Les gains réalisés sur les ventes d'actions ont progressé significativement, c'est ce qui explique en premier lieu cette augmentation (nous avons réduit nos portefeuilles d'actions en plusieurs étapes). La charge des placements a progressé en contrepartie de 15,4% ou 82,4 millions de francs à 616,3 millions de francs (533,9 millions de francs l'année précédente). Des pertes réalisées sur les ventes et les amortissements qui ont été effectués, comme l'année précédente, avec effet direct sur le résultat de l'exercice, ont eu une forte incidence sur la charge des placements. A fin 2002, le portefeuille d'actions représentait 6% de l'ensemble des placements du groupe; la part des titres en monnaies étrangères a été ramenée à 14%. L'accroissement de 74,0 millions de francs des réserves de réévaluation est sans incidence sur le résultat. Cette somme est imputée au capital propre inscrit au bilan.

Comme conséquence des corrections qu'il a fallu effectuer sur le portefeuille de titres en raison de la situation boursière, les impôts différés – qui ont été calculés nouvellement au taux de 22% – ont diminué dans la rubrique impôts. Cette diminution équivaut à un allègement de 31,9 millions de francs.

Le Groupe Mobilière enregistre une perte de 84,3 millions de francs (173,9 millions de francs l'année précédente). Ce résultat négatif et les changements que l'on observe sur le marché nous forcent à agir: dans les affaires techniques, nous voulons obtenir des

primes qui couvrent les frais au minimum. Dans le domaine financier, il s'agira de déterminer exactement comme jusqu'ici la capacité et la disposition de nos entreprises à supporter des risques. En outre, la limitation des coûts revêtira une importance particulière.

Bilan

Le total du bilan consolidé s'établit à 11,133 milliards de francs, soit 202 millions de francs de moins que l'année précédente.

Les immobilisations totalisent 10,596 milliards de francs (10,865 milliards de francs l'année précédente). Malgré ce net recul lié à la baisse des plus-values réalisées sur les ventes, les immobilisations constituent toujours le poste le plus important dans les actifs. La forte réduction du portefeuille d'actions a entraîné un déplacement vers les titres à revenu fixe.

Les provisions techniques ont été dotées prudemment comme d'habitude, en tenant pleinement compte de l'évolution des primes dans les secteurs vie et non vie. La diminution de 198 millions de francs résulte de l'application de la nouvelle méthode de calcul des reports de primes indiquée plus haut.

Le capital propre consolidé reste avec 1,538 milliards de francs à peu près au niveau de l'année précédente. Les réserves de bénéfice ont diminué. Par contre, les réserves de réévaluation sont plus élevées et la perte annuelle consolidée est moins importante que

l'année précédente. Le capital propre représente toujours un multiple de l'état de solvabilité prescrit par la réglementation en vigueur. Notre groupe conserve ainsi une solide assise financière.

Non-vie

Affaires techniques

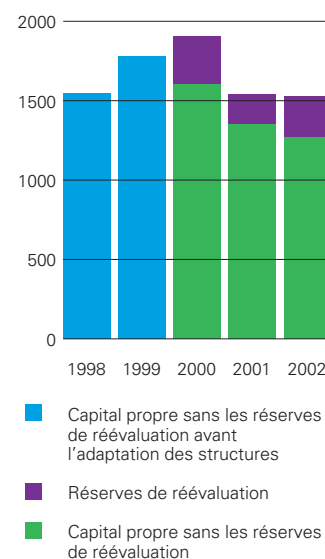
Dans le secteur non-vie, les primes brutes échues ont augmenté de 4,6% (3,6% l'année précédente) à 1,788 milliard de francs (1,710 milliard de francs l'année précédente). Les primes acquises pour compte propre s'élèvent à 1,665 milliard de francs (1,598 milliard de francs l'année précédente).

La charge globale des sinistres pour compte propre se chiffre à 71,2% pour l'exercice sous revue. Elle est ainsi nettement plus élevée que l'année précédente (69,3%). Cela est dû à une forte augmentation du nombre de gros incendies dans les assurances choses et techniques, aux événements naturels et au niveau élevé de la sinistralité dans les assurances véhicules à moteur et les assurances de personnes.

Avec 505,3 millions de francs, les frais techniques se situent à peu près au même niveau que l'année précédente (506,0 millions de francs). Les frais d'administration ont augmenté tandis que les frais d'agence et de distribution enregistrent une diminution. Le taux de frais brut a reculé de 29,6% à 28,2% au cours de l'exercice. Le ratio combiné a progressé de 102,8% à 104,6% en raison de la hausse de la charge des sinistres.

Capital propre consolidé

Mio. CHF



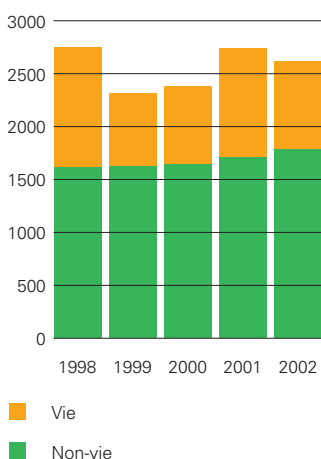
Opérations financières

Le groupe enregistre une perte financière de 218,3 millions de francs (16,7 millions de francs l'année précédente).

Le produit des placements a atteint 324,1 millions de francs, soit 5,6% de plus que l'année précédente, malgré une baisse attendue du produit des titres due au recul des taux d'intérêt et à la diminution des dividendes encaissés. Les plus-values réalisées sur les ventes, les revenus provenant du commerce des dérivés et les encaissements de loyers ont augmenté, alors que les intérêts provenant des crédits et liquidités s'établissent au même niveau que l'année précédente. Les pertes réalisées sur les ventes d'actions et les corrections de valeur effectuées sur les portefeuilles d'actions

Primes brutes échues

Mio. CHF



restants expliquent pour une large part l'augmentation de 320,4 à 481,7 millions de francs de la charge des placements. Les autres produits financiers (139,6 millions de francs) proviennent des gains réalisés grâce aux opérations visant à neutraliser les effets de l'évolution négative du cours des monnaies étrangères. Les autres charges financières (200,3 millions de francs) résultent de l'évolution négative de la valeur des placements en US dollars et Euros.

Vie

Affaires techniques

Dans le secteur vie, les primes brutes échues enregistrent un recul de

19,4%. Cette évolution est liée à la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie et correspond à nos prévisions. Les primes des assurances risque enregistrent, comme nous le voulions, une croissance réjouissante. Le retrait des affaires directes LPP s'effectue selon nos plans.

Les prestations d'assurance versées ont massivement augmenté par rapport à l'année précédente. Des prestations plus élevées versées sur les produits bancassurance et le transfert des réserves sur les contrats d'assurance cédés constituent les principales causes de cette augmentation, qui atteint 65,8%. Par contre, l'augmentation de la réserve mathématique est nettement moindre que l'année précédente et les provisions pour assurances vie liées à des participations ont diminué dans une proportion correspondant à l'évolution boursière. Globalement, les prestations d'assurance versées pour compte propre enregistrent une diminution de 34,6%.

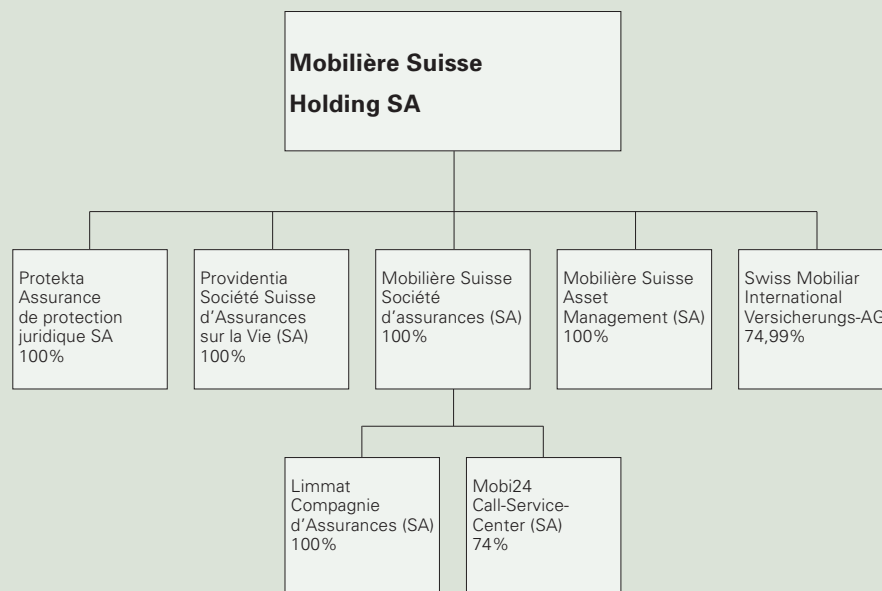
Les frais techniques, en baisse de 20,1 millions de francs par rapport à l'année précédente, s'établissent à 112,8 millions de francs. Le taux de frais a augmenté dans le même temps de 13,0% à 13,7%. Le recentrage des activités ainsi que l'abandon des affaires directes LPP n'apporteront des avantages en termes de coûts qu'à partir du moment où le processus sera définitivement achevé. Dans l'intervalle, le même support que jusqu'ici doit être assuré.

Opérations financières

Les opérations financières ont contribué à hauteur de 42,3 millions de francs à l'amélioration du résultat global. L'année précédente, le compte avait bouclé avec une perte de 91,1 millions de francs. Ce résultat obtenu dans une situation difficile confirme l'efficacité de l'allocation stratégique des actifs. Celle-ci a été adaptée à deux reprises, au début et au milieu de l'exercice. La part des actions a ainsi été réduite à 2% dans le portefeuille vie.

Les produits des placements ont progressé de 46,4% à 196,0 millions de francs. Cette forte hausse est due principalement aux gains réalisés sur les ventes et aux revenus du commerce des dérivés. La charge reflète principalement les moins-values réalisées sur la vente de placements, elle a toutefois diminué de 79,0 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les interventions effectuées se traduisent par un sensible allègement des amortissements. Les autres charges financières sont liées pour une bonne part aux influences monétaires - elles sont toutefois compensées à 80% par des gains réalisés sur des opérations de couverture. Le résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie est affecté par l'évolution négative des marchés financiers. Ce poste clôture avec une perte de 105,6 millions de francs (51,8 millions de francs l'année précédente). Il n'a toutefois pas d'influence sur le résultat du groupe.

(au 31 décembre 2002)



| | | Quote-part en % | | Capital-actions Milliers CHF | | Primes brutes échues* Milliers CHF | |
|---|---|-----------------|--------|---------------------------------|---------|--|-----------|
| | | 2002 | 2001 | 2002 | 2001 | 2002 | 2001 |
| Suisse | | | | | | | |
| Mobilière Suisse Holding SA, Berne | H | | | 200 000 | 200 000 | - | - |
| Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne | N | 100,00 | 100,00 | 148 000 | 148 000 | 1 764 872 | 1 689 242 |
| Mobi24 Call-Service-Center, Berne | N | 74,00 | 74,00 | 200 | 200 | - | - |
| Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich | N | 100,00 | 100,00 | 10 000 | 10 000 | 284 | 289 |
| Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Nyon | V | 100,00 | 95,24 | 25 000 | 25 000 | 825 764 | 1 025 480 |
| Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne | N | 100,00 | 100,00 | 1 500 | 1 500 | 22 248 | 19 305 |
| Mobilière Suisse Asset Management, Berne | A | 100,00 | 100,00 | 500 | 500 | - | - |
| | | en % | | Milliers EUR | | Milliers EUR | |
| Allemagne | | | | | | | |
| Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft, Cologne | N | 74,99 | 74,99 | 5 113 | 10 000 | 514 | 480 |

A Asset Management
H Holding
V Vie
N Non-vie

* après élimination des transactions internes du groupe

Toutes les participations mentionnées dans le périmètre de consolidation sont entièrement consolidées.
Les participations non consolidées sont indiquées dans l'annexe sous chiffre 11, page 53.

Le commentaire de l'exercice de la *Mobilière Suisse Société d'assurances* et de *Protekta Assurance de protection juridique SA* à Berne figure aux pages 66 ss du présent rapport. L'exercice de *Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie*, à Nyon, est commenté à partir de la page 76.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la *Mobilière Suisse Holding SA* est le centre de direction stratégique du Groupe Mobilière. Elle détient des participations dans les principales sociétés d'assurances du groupe ainsi que dans d'autres sociétés.

La *Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft* à Cologne est chargée d'assurer nos clients suisses à l'étranger. Elle ne souscrit pas d'autres assurances sur le marché local.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas changé par rapport à l'année précédente.

| Non-vie | Annexe | 2002 | | 2001 | |
|--|--------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| | | Milliers CHF | Milliers CHF | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Primes brutes échues | 1 | 1 788 151 | | 1 709 545 | |
| Parts des réassureurs | | - 110 545 | | - 105 339 | |
| Primes pour compte propre | | 1 677 606 | | 1 604 206 | |
| Variation du report de primes pour compte propre | 2 | - 12 700 | | - 6 281 | |
| Primes acquises pour compte propre | | 1 664 906 | 1 664 906 | 1 597 925 | 1 597 925 |
| Autres produits techniques | 4 | | 1 489 | | 14 265 |
| Sinistres payés brut | | 1 135 653 | | 1 102 808 | |
| Parts des réassureurs | | - 80 422 | | - 98 581 | |
| Sinistres payés pour compte propre | | 1 055 231 | | 1 004 227 | |
| Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre | 2 | 129 615 | | 102 948 | |
| Charge des sinistres pour compte propre | | 1 184 846 | - 1 184 846 | 1 107 175 | - 1 107 175 |
| Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance | | | - 15 291 | | - 15 691 |
| Frais techniques | 3 | 505 325 | | 506 033 | |
| Parts des réassureurs | | - 11 744 | | - 19 799 | |
| Frais techniques pour compte propre | | 493 581 | - 493 581 | 486 234 | - 486 234 |
| Autres charges techniques d'assurance | 4 | | - 49 644 | | - 47 454 |
| Résultat technique non-vie | | | - 76 967 | | - 44 364 |
| Produits des placements | 5 | 324 131 | | 306 778 | |
| Charges des placements | 6 | - 481 746 | | - 320 367 | |
| Autres produits financiers | 7 | 139 572 | | 118 760 | |
| Autres charges financières | 8 | - 200 298 | | - 121 891 | |
| Résultat financier non-vie | | - 218 341 | - 218 341 | - 16 720 | - 16 720 |
| Résultat ordinaire non-vie avant impôts | | | - 295 308 | | - 61 084 |
| Résultat extraordinaire | 10 | | 302 429 | | 37 746 |
| Impôts | | | 30 295 | | 39 337 |
| Résultat non-vie après impôts | | | 37 416 | | 15 999 |

Compte de profits et pertes consolidé

| Vie | Annexe | 2002 | | 2001 | |
|--|--------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | | Milliers CHF | Milliers CHF | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Primes brutes échues | 1 | 825 764 | | 1 025 480 | |
| Parts des réassureurs | | <u>- 14 128</u> | | <u>- 12 154</u> | |
| Primes pour compte propre | | 811 636 | | 1 013 326 | |
| Variation du report de primes pour compte propre | 2 | <u>- 5 086</u> | | <u>11 351</u> | |
| Primes acquises pour compte propre | | 806 550 | 806 550 | 1 024 677 | 1 024 677 |
| Autres produits techniques | 4 | | 2 026 | | 0 |
| Prestations d'assurance payées | | 675 308 | | 407 300 | |
| Parts des réassureurs | | <u>- 11 060</u> | | <u>- 7 851</u> | |
| Prestations d'assurance payées pour compte propre | | 664 248 | | 399 449 | |
| Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre | 2 | <u>- 59 368</u> | | 119 456 | |
| Variation de la réserve mathématique | 2 | 111 634 | | 345 959 | |
| Modification des provisions pour assurances vie liées à des participations | 2 | <u>- 106 563</u> | | <u>68 322</u> | |
| Prestations d'assurance pour compte propre | | 609 951 | - 609 951 | 933 186 | - 933 186 |
| Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance | | | - 68 397 | | - 64 806 |
| Modifications des provisions pour partici- pations futures des assurés aux excédents | | | 0 | | 50 000 |
| Frais techniques | 3 | | - 112 766 | | - 132 946 |
| Autres charges techniques | 4 | | - 3 368 | | - 1 873 |
| Produits des placements | 5 | | 196 038 | | 133 861 |
| Charges des placements | 6 | | - 134 520 | | - 213 526 |
| Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie | 9 | | - 105 554 | | - 51 781 |
| Autres produits financiers | 7 | | 71 369 | | 17 237 |
| Autres charges financières | 8 | | <u>- 90 561</u> | | <u>- 28 695</u> |
| Résultat ordinaire vie avant impôts | | | - 49 134 | | - 201 038 |
| Résultat extraordinaire | 10 | | - 74 101 | | - 557 |
| Impôts | | | <u>1 560</u> | | <u>2 234</u> |
| Résultat vie après impôts | | | - 121 675 | | - 199 361 |

| | Annexe | 2002 Milliers CHF | Milliers CHF | 2001 Milliers CHF | Milliers CHF |
|--|--------|--------------------------------|------------------|-------------------------|-----------------|
| Récapitulation | | | | | |
| Résultat non-vie après impôts | | | 37 416 | | 15 999 |
| Résultat vie après impôts | | | - 121 675 | | - 199 361 |
| Résultat sans les participations minoritaires | | | - 84 259 | | - 183 362 |
| Participations minoritaires | | | - 31 | | 9 484 |
| Perte annuelle consolidée | | | - 84 290 | | - 173 878 |

Bilan consolidé au 31 décembre

| | Annexe | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---|--------|----------------------|----------------------|
| Actifs | | | |
| Placements* | 11 | 8 029 143 | 8 179 724 |
| Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie | 12 | 2 535 714 | 2 642 277 |
| Immobilisations corporelles | | 31 207 | 42 905 |
| <i>Actifs immobilisés*</i> | | 10 596 064 | <i>10 864 906</i> |
| Disponibilités* | | 149 107 | 82 362 |
| Créances | 13 | 98 828 | 137 620 |
| Autres actifs | | 111 108 | 48 806 |
| Comptes de régularisation | | 178 123 | 201 232 |
| <i>Actifs circulants*</i> | | 537 166 | <i>470 020</i> |
| Total | | 11 133 230 | 11 334 926 |
| Passifs | | | |
| Provisions techniques non-vie | | 3 267 361 | 3 416 508 |
| Provisions techniques vie | | 2 804 317 | 2 746 966 |
| Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations | | 2 535 714 | 2 642 277 |
| <i>Provisions techniques pour compte propre</i> | 14 | 8 607 392 | <i>8 805 751</i> |
| Dépôts pour réassurances cédées | | 1 798 | 2 544 |
| Provisions non techniques (financières) | 15 | 407 003 | 378 570 |
| Prêts à long terme de parties liées | | 150 000 | 150 000 |
| <i>Engagements à long terme</i> | | 558 801 | <i>531 114</i> |
| Dettes | 16 | 341 115 | 333 926 |
| Autres passifs | | 39 377 | 88 077 |
| Comptes de régularisation | | 47 157 | 31 403 |
| <i>Engagements à court terme</i> | | 427 649 | <i>453 406</i> |
| <i>Capitaux étrangers</i> | | 9 593 842 | <i>9 790 271</i> |
| <i>Parts minoritaires</i> | | 1 384 | <i>- 3 683</i> |
| Capital-actions | | 200 000 | 200 000 |
| Réserves de capital | | 575 000 | 575 000 |
| Réserves de bénéfices | | 588 197 | 762 075 |
| Réserves de réévaluation | | 259 399 | 185 379 |
| Différences de conversion monétaire | | - 302 | - 238 |
| Perte annuelle consolidée | | - 84 290 | - 173 878 |
| <i>Capital propre consolidé</i> | 17 | 1 538 004 | <i>1 548 338</i> |
| Total | | 11 133 230 | 11 334 926 |

* Chiffres de l'année précédente ajustés

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|-----------------------------|----------------------|
| Perte annuelle consolidée après déduction des parts imputées aux actionnaires minoritaires | - 84 290 | - 173 878 |
| Parts de la perte annuelle imputées aux actionnaires minoritaires | 31 | - 9 484 |
| Augmentations (-)/Amortissements (+) sur | | |
| Placements | 397 877 | 484 037 |
| Immobilisations corporelles | 23 219 | 24 540 |
| Immobilisations incorporelles | 2 199 | 6 563 |
| Participations* | 66 979 | 14 284 |
| Terrains et constructions | - 9 674 | 16 984 |
| Augmentation/Diminution sur | | |
| Provisions techniques | - 198 355 | 568 334 |
| Créances | 38 942 | - 45 780 |
| Autres actifs | - 62 303 | - 8 901 |
| Comptes de régularisation actifs | 22 956 | 14 125 |
| Dettes | 6 105 | 56 968 |
| Provisions non techniques (financières) | 27 353 | - 135 150 |
| Autres passifs | - 48 696 | 41 859 |
| Comptes de régularisation passifs | 16 093 | - 14 417 |
| Flux de fonds relatifs à l'exploitation | 198 436 | 840 084 |
| Achat (-)/Vente (+) de | | |
| Placements | - 78 407 | - 128 188 |
| Immobilisations incorporelles | - 2 199 | - 6 563 |
| Immobilisations corporelles | - 11 521 | - 16 433 |
| Participations* | - 180 | - 100 969 |
| Terrains et constructions | - 39 375 | - 27 811 |
| Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement | - 131 682 | - 279 964 |
| Versements au fonds d'excédents des assurés | 0 | - 55 000 |
| Paiement de dividendes | - 3 | - 12 146 |
| Flux de fonds relatifs aux activités de financement | - 3 | - 67 146 |
| Variation des disponibilités | 66 751 | 492 974 |
| Total des disponibilités exercice précédent avant reclassification en placements | 648 091 | 155 127 |
| Reclassification en placements | - 565 729 | 0 |
| Total des disponibilités exercice précédent après reclassification | 82 362 | 155 127 |
| Total des disponibilités exercice sous revue | 149 107 | 648 091 |
| Différences de conversion monétaire | 6 | 10 |
| Variation des disponibilités | 66 751 | 492 974 |

* Non comparable avec le tableau de financement, page 52, étant donné que celui-ci comprend des éléments provenant des participations consolidées.

Présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation englobe les comptes annuels des sociétés dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote. La coopérative, société faitière, n'est pas consolidée.

Les sociétés qui n'exercent pas d'activités d'assurance ainsi que les participations majoritaires détenues dans des sociétés immobilières et de services de peu d'envergure ne sont pas consolidées. La non-intégration des comptes de ces sociétés n'a toutefois qu'une influence mineure sur la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les participations majoritaires non consolidées sont prises en considération dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires; la société immobilière non consolidée figure sous terrains et constructions.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les sociétés auxquelles le Groupe Mobilière est lié par une participation de moins de 20% figurent dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

La liste des sociétés du groupe et celle des participations non consolidées se trouvent respectivement aux pages 36 et 53 du présent rapport.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports in-

ternes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le compte de groupe est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital a lieu selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». Le capital propre des sociétés du groupe, évalué selon des règles uniformes, est compensé avec la valeur comptable des participations lors de la première consolidation effectuée au 1^{er} janvier 1998 ou au moment de l'acquisition. Les écarts de première consolidation sont compensés avec les réserves de bénéfices.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et compte de flux de fonds) de la participation étrangère (Allemagne), libellés en monnaies étrangères, sont convertis aux cours de clôture. Les éventuelles différences de conversion sont affectées au capital propre. Elles n'ont ainsi pas d'incidence sur le résultat.

Les principaux cours de conversion utilisés pour la consolidation (pour l'évaluation des titres également) sont:

| | | 2002 | 2001 |
|-----------------|-----|--------|--------|
| | | CHF | CHF |
| Zone Euro | EUR | 1,4540 | 1,4800 |
| Grande-Bretagne | GBP | 2,2240 | 2,4157 |
| Etat-Unis | USD | 1,3870 | 1,6700 |

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste est évalué individuellement.

Les titres à revenu fixe, les actions et les placements immobiliers sont portés au bilan aux valeurs du marché ou aux valeurs vénales.

Titres à revenu fixe: Les titres à revenu fixe sont portés au bilan aux valeurs du marché. La différence entre la valeur du marché et la valeur déterminée selon la méthode d'amortissement des coûts est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. La modification périodique de la valeur d'amortissement est inscrite au compte de résultat.

Actions et parts de fonds: Les actions sont portées au bilan aux valeurs du marché. La différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite comme charge au compte de résultat. Les augmentations de valeur ultérieures sont aussi enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition. La valeur des options non-souscrites est déduite du montant des transactions de base correspondantes.

Immeubles

Placements immobiliers: Les placements immobiliers (immeubles des agences inclus) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée sur la base d'une estimation d'expert. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, après déduction des impôts différés. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la moins-value correspondante est inscrite comme charge dans le compte de résultat.

Immeubles commerciaux (bâtiments administratifs): Il s'agit exclusivement en l'occurrence des sièges administratifs de la Mobilière Suisse Société d'assurances, de Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie et de Protekta Assurance de protection juridique SA. Ces immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements nécessaires ou à la valeur vénale si celle-ci est plus basse, et amortis systématiquement sur la durée d'usage résiduelle.

Prêts/Hypothèques: Sont inscrites au bilan les valeurs nominales moins les amortissements nécessaires.

Placements de capitaux pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie: ces placements sont portés au bilan à la valeur de marché.

Autres placements de capitaux: Les autres placements de capitaux comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les dépôts et les dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, qui sont gérés dans le cadre de la stratégie de placement, ainsi que les overnight, titres call et à revenu fixe. Ceux-ci sont évalués aux valeurs nominales.

Instruments financiers dérivés: Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indice d'actions. Les contrats à terme sur devises sont traités individuellement, hors-bourse, ils sont utilisés dans un but de couverture contre les risques de change. Les contrats standards à options, les certificats sur indice d'actions et futures sont traités à la bourse et utilisés à des fins de placement. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. L'évaluation est effectuée de manière analogue à celle des valeurs de base.

Immobilisations incorporelles: Seules les immobilisations incorporelles remplissant toutes les conditions fixées dans les Swiss GAAP RPC sont portées au bilan.

Les *frais d'acquisition* des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: Celles-ci sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage moyenne. Celle-ci a été déterminée comme suit:

| | |
|-----------------------------|-------|
| Mobilier/machines/véhicules | 5 ans |
| Matériel informatique | 4 ans |

Disponibilités: Celles-ci comprennent les avoirs en caisse, avoirs postaux et bancaires, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus qui sont gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

Créances et autres actifs/Dettes et autres passifs: Ces postes sont évalués aux valeurs nominales. Le risque d'insolvabilité est pris en compte de manière appropriée pour les créances. Les corrections de valeurs nécessaires sont effectuées individuellement pour les débiteurs douteux et globalement sur les autres créances.

Provisions techniques: Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématiques/statistiques approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés.

Le report des primes non-vie (qui était calculé globalement jusqu'ici) est nouvellement déterminé selon la méthode pro rata temporis. L'effet résultant de ce changement de méthode est présenté dans le résultat extraordinaire (cf. annexe du groupe, chiffre 10 page 50). Le report de primes inscrit au bilan n'est donc pas comparable avec les chiffres de l'année précédente.

Impôts: Sont pris en compte dans le résultat les impôts payés, dus et différés. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires résultant de l'évaluation uniforme entre les valeurs utilisées pour les comptes consolidés et celles fiscalement déterminantes. Le taux de 22% (28% l'année précédente) correspond au taux d'imposition effectif présumé du résultat avant impôts.

Engagements de prévoyance: les sociétés du groupe disposent d'institutions de prévoyance indépendantes selon le droit suisse. Elles sont financées par les cotisations des employés et des employeurs. Les collaborateurs actifs et retraités ou leurs survivants reçoivent les prestations réglementaires en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Pour les comptes du groupe, les engagements futurs sont calculés selon la Swiss GAAP RPC 16: la valeur escomptée des prestations à fournir (definet benefit obligations) est calculée en tenant compte des années de service effectuées et de celles encore à accomplir, de l'évolution probable des salaires et des rentes, selon la méthode Projected Unit Credit. Les coûts de la prévoyance calculés annuellement (net periodic pension costs) sont exposés dans l'annexe. Les montants actifs résultant de la différence entre la valeur des actifs moins les autres passifs et les engagements de prévoyance figurent uniquement dans l'annexe. Les montants passifs résultant de la différence entre ces deux éléments ne sont pas compensés avec les montants actifs et saisis comme charge au compte de résultat.

Annexe

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes par branches d'assurance, ensemble des affaires

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|-----------------------------|----------------------|
| Primes brutes échues non-vie | 1 788 151 | 1 709 545 |
| <i>Affaires directes</i> | 1 745 008 | 1 657 987 |
| Assurance incendie et autres dommages aux biens | 725 381 | 720 074 |
| Assurance responsabilité civile | 149 566 | 144 586 |
| Assurance véhicules automobiles | 532 564 | 475 447 |
| Assurance marine, aviation et transport | 7 683 | 6 077 |
| Assurance crédit et caution | 1 813 | 1 666 |
| Assurance accidents et maladie | 297 975 | 283 571 |
| Autres assurances | 30 026 | 26 566 |
| <i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i> | 43 143 | 51 558 |
| Primes brutes échues vie | 825 764 | 1 025 480 |
| <i>Affaires directes</i> | 825 764 | 1 025 480 |
| Assurance vie | 685 244 | 741 997 |
| Assurances vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par les souscripteurs | 140 520 | 283 483 |
| Primes brutes échues | 2 613 915 | 2 735 025 |
| <i>Affaires directes</i> | 2 570 772 | 2 683 467 |
| Non-vie | 1 745 008 | 1 657 987 |
| | 825 764 | 1 025 480 |
| <i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i> | | |
| Non-vie | 43 143 | 51 558 |
| Vie | 43 143 | 51 558 |
| Primes brutes échues affaires directes, répartition géographique | 2 570 772 | 2 683 467 |
| Suisse/Principauté du Liechtenstein | 2 570 025 | 2 682 758 |
| Allemagne | 214 | 222 |
| Reste de l'Europe | 533 | 487 |

2 Provisions techniques

| | 2002 | 2001 |
|--|---------------------|--------------|
| | Milliers CHF | Milliers CHF |
| <i>Variation du report de primes non-vie</i> | | |
| Brut | 14 630 | 7 347 |
| Part des réassureurs | - 1 930 | - 1 066 |
| Pour compte propre | 12 700 | 6 281 |
| <i>Variation des provisions pour sinistres non-vie</i> | | |
| Brut | 151 169 | 41 410 |
| Part des réassureurs | - 21 554 | 61 538 |
| Pour compte propre | 129 615 | 102 948 |
| <i>Variation du report de primes vie</i> | | |
| Brut | 5 086 | - 11 351 |
| Part des réassureurs | 0 | 0 |
| Pour compte propre | 5 086 | - 11 351 |
| <i>Variation des provisions pour sinistres vie</i> | | |
| Brut | - 59 368 | 119 456 |
| Part des réassureurs | 0 | 0 |
| Pour compte propre | - 59 368 | 119 456 |
| <i>Variation de la réserve mathématique vie</i> | | |
| Brut | 111 634 | 345 959 |
| Part des réassureurs | 0 | 0 |
| Pour compte propre | 111 634 | 345 959 |
| <i>Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations</i> | | |
| Brut | - 106 563 | 68 322 |
| Part des réassureurs | 0 | 0 |
| Pour compte propre | - 106 563 | 68 322 |

3 Frais techniques

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---|----------------------|----------------------|
| Frais techniques | 618 091 | 638 979 |
| <i>Non-vie</i> | 505 325 | 506 033 |
| <i>Vie</i> | 112 766 | 132 946 |
| <i>Frais techniques non-vie</i> | 505 325 | 506 033 |
| Frais d'agences et autres frais de distribution | 304 226 | 312 223 |
| Commissions affaires indirectes | 12 037 | 15 291 |
| Frais d'administration | 182 143 | 171 765 |
| Prévoyance en faveur du personnel | 6 919 | 6 754 |
| <i>Frais techniques vie</i> | 112 766 | 132 946 |
| Frais d'agences et autres frais de distribution | 49 787 | 57 895 |
| Frais d'administration | 60 505 | 60 011 |
| Prévoyance en faveur du personnel | 2 474 | 15 040 |

Dans les frais techniques sont compris 192,4 millions de francs (192,1 millions de francs l'année précédente) de frais de personnel. Les frais de personnel des agences générales de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui sont juridiquement indépendantes, ne sont pas compris dans ce montant. La différence passive entre les actifs et les engagements de prévoyance, calculée selon la Swiss GAAP RPC 16, se montait à 10,0 millions de francs à fin 2001; elle a été inscrite dans les frais techniques vie (prévoyance en faveur du personnel), avec effet sur le résultat (voir données concernant les institutions de prévoyance, page 56). Durant l'exercice sous revue, la différence passive de 10,0 millions de francs s'est réduite à 8,3 millions de francs. Le montant de la réduction a été imputé à la provision pour plans de prévoyance avec différences passives, voir provisions non techniques (financières), engagements de prévoyance (chiffre 15, page 55).

4 Autres produits/charges techniques

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---|----------------------|----------------------|
| Autres produits techniques | 3 515 | 14 265 |
| <i>Non-vie</i> | 1 489 | 14 265 |
| <i>Vie</i> | 2 026 | 0 |
| <i>Autres produits techniques non-vie</i> | 1 489 | 14 265 |
| Variation des autres provisions techniques | 0 | 13 056 |
| Autres produits techniques | 1 489 | 1 209 |
| <i>Autres produits techniques vie</i> | 2 026 | 0 |
| Variation des autres provisions techniques | 0 | 0 |
| Autres produits techniques | 2 026 | 0 |
| Autres charges techniques | 53 012 | 49 327 |
| <i>Non-vie</i> | 49 644 | 47 454 |
| <i>Vie</i> | 3 368 | 1 873 |
| <i>Autres charges techniques d'assurance non-vie</i> | 49 644 | 47 454 |
| Contributions pour le service du feu et la prévention des sinistres | 14 448 | 15 077 |
| Variation des autres provisions techniques | 6 323 | 0 |
| Amortissements sur immobilisations incorporelles | 2 199 | 6 563 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles | 21 051 | 22 667 |
| Autres charges techniques d'assurance | 5 623 | 3 147 |
| <i>Autres charges techniques d'assurance vie</i> | 3 368 | 1 873 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles | 2 543 | 1 873 |
| Autres charges techniques d'assurance | 825 | 0 |

5 Produits des placements

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|-----------------------------|----------------------|
| Produits des placements | 520 169 | 440 639 |
| <i>Non-vie</i> | 324 131 | 306 778 |
| <i>Vie</i> | 196 038 | 133 861 |
| <i>Produits des titres</i> | 260 792 | 248 118 |
| <i>Non-vie</i> | 168 681 | 175 399 |
| <i>Vie</i> | 92 111 | 72 719 |
| <i>Produits provenant des terrains et constructions</i> | 63 126 | 60 333 |
| <i>Non-vie</i> | 45 929 | 43 051 |
| <i>Vie</i> | 17 197 | 17 282 |
| <i>Produit des participations non consolidées</i> | 3 981 | 2 481 |
| <i>Non-vie</i> | 3 883 | 2 346 |
| <i>Vie</i> | 98 | 135 |
| <i>Intérêts sur dépôts</i> | 963 | 924 |
| <i>Non-vie</i> | 963 | 924 |
| <i>Vie</i> | 0 | 0 |
| <i>Revalorisations sur placements</i> | 23 789 | 6 751 |
| <i>Non-vie</i> | 17 527 | 5 382 |
| <i>Vie</i> | 6 262 | 1 369 |
| <i>Profits provenant de la réalisation de placements</i> | 126 475 | 81 058 |
| <i>Non-vie</i> | 54 806 | 48 493 |
| <i>Vie</i> | 71 669 | 32 565 |
| <i>Produits d'autres placements</i> | 41 043 | 40 974 |
| <i>Non-vie</i> | 32 342 | 31 183 |
| <i>Vie</i> | 8 701 | 9 791 |

6 Charges des placements

| | 2002 | 2001 |
|--|---------------------|--------------|
| | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Charges des placements | 616 266 | 533 893 |
| <i>Non-vie</i> | 481 746 | 320 367 |
| <i>Vie</i> | 134 520 | 213 526 |
| <i>Charges des immeubles</i> | 18 117 | 17 189 |
| <i>Non-vie</i> | 9 464 | 8 839 |
| <i>Vie</i> | 8 653 | 8 350 |
| <i>Amortissements sur placements</i> | 296 545 | 396 297 |
| <i>Non-vie</i> | 273 566 | 256 515 |
| <i>Vie</i> | 22 979 | 139 782 |
| <i>Perte provenant de la réalisation de placements</i> | 290 930 | 108 664 |
| <i>Non-vie</i> | 190 973 | 46 789 |
| <i>Vie</i> | 99 957 | 61 875 |
| <i>Charges de gestion</i> | 8 779 | 9 789 |
| <i>Non-vie</i> | 5 848 | 6 270 |
| <i>Vie</i> | 2 931 | 3 519 |
| <i>Charges d'autres placements</i> | 1 895 | 1 954 |
| <i>Non-vie</i> | 1 895 | 1 954 |
| <i>Vie</i> | 0 | 0 |

7 Autres produits financiers

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées.

8 Autres charges financières

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

9 Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| <i>Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie</i> | -105 554 | - 51 781 |
| Produits des avoirs en dépôts/fonds | 66 342 | 74 649 |
| Bénéfices réalisés sur fonds de placement | 1 763 | 3 789 |
| Bénéfices non réalisés sur fonds de placement | 3 023 | 1 713 |
| Pertes réalisées sur fonds de placement | - 3 175 | - 941 |
| Pertes non réalisées sur fonds de placement | - 173 507 | - 130 991 |

10 Résultat extraordinaire

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| Résultat extraordinaire | 228 328 | 37 189 |
| <i>Non-vie</i> | 302 429 | 37 746 |
| <i>Vie</i> | - 74 101 | - 557 |
| <i>Résultat extraordinaire non-vie</i> | 302 429 | 37 746 |
| Produit extraordinaire | 302 429 | 37 746 |
| Charge extraordinaire | 0 | 0 |
| <i>Résultat extraordinaire vie</i> | - 74 101 | - 557 |
| Produit extraordinaire | 2 549 | 82 |
| Charge extraordinaire | - 76 650 | - 639 |

Après l'aboutissement de notre projet, le calcul du report de primes à pu être effectué pour la première fois selon la méthode pro rata temporis (il était calculé jusqu'ici globalement aux taux autorisés par l'Office fédéral des assurances privées pour les différentes branches d'assurance). Le nouveau mode de calcul satisfait au principe de la RCP 14/29, qui exige une délimitation exacte dans le temps. Le report de primes est désormais calculé pour chaque contrat d'assurance au jour près. L'application de cette nouvelle méthode de calcul donne au 31 décembre 2002 un montant de 300,6 millions de francs, qui n'est plus nécessaire. Ce montant est compris dans le produit extraordinaire non-vie. Le report de primes (cf provisions techniques, chiffre 14, page 54) n'est pas comparable avec les chiffres de l'année précédente, en raison du changement de méthode de calcul.

Le résultat extraordinaire vie comprend entre autres des dépenses liées à la réorientation des activités dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Annexe

Explication du bilan

11 Placements de capitaux

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| <i>Placements de capitaux*</i> | 8 029 143 | 8 179 724 |
| Titres à revenu fixe | 5 078 916 | 3 729 566 |
| Actions et parts de fonds** | 761 753 | 2 036 253 |
| Placements immobiliers | 703 914 | 680 051 |
| Immeubles en construction | 7 167 | 10 700 |
| Immeubles d'exploitation | 202 858 | 206 859 |
| Prêts hypothécaires | 490 424 | 495 369 |
| Autres prêts | 267 563 | 240 587 |
| Participations non consolidées | 124 843 | 186 611 |
| Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes | 23 650 | 27 999 |
| Autres placements de capitaux | 368 055 | 565 729 |
| * Sans liquidités (actifs circulants) | 149 107 | 82 362 |
| ** Fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus | 248 056 | 108 903 |
| Valeurs historiques (valeurs d'acquisition) | | |
| Titres à revenu fixe | 4 985 035 | 3 784 916 |
| Actions et parts de fonds | 987 020 | 2 351 786 |
| Placements immobiliers | 769 824 | 729 070 |
| <i>En 2002, des disponibilités (overnight, titres call et à revenu fixe inclus), détenus dans le cadre de la stratégie de placement, ont été reclassifiées en placements; les chiffres de l'année précédente ont été adaptés en conséquence.</i> | | |
| <i>Placements de capitaux (rapport de gestion 2001)</i> | | 7 613 995 |
| <i>Reclassification des disponibilités (actifs circulants)</i> | | 565 729 |
| <i>Placements de capitaux (rapport de gestion 2002)</i> | | 8 179 724 |

Instruments financiers dérivés

| Milliers CHF | Valeurs contractuelles | | Valeurs de remplacement positives | | Valeurs de remplacement négatives | |
|--|------------------------|-----------|-----------------------------------|--------|-----------------------------------|--------|
| | 2002 | 2001 | 2002 | 2001 | 2002 | 2001 |
| Devises | | | | | | |
| – Opérations de couverture | 1 273 263 | 783 812 | 52 608 | 0 | 0 | 9 068 |
| Autres instruments financiers dérivés | | | | | | |
| – Opérations de couverture | 0 | 240 912 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| – Autres motifs (placements) | 36 080 | 74 899 | 2 487 | 43 579 | 1 101 | 1 697 |
| Total | 1 309 343 | 1 099 623 | 55 095 | 43 579 | 1 101 | 10 765 |

Les instruments financiers dérivés se composent comme suit à la date du bilan:

Devises

– contrats à terme sur devises (à des fins de couverture)

Autres instruments financiers dérivés

– Futures sur indice d'actions (à des fins de couverture)

– Options call et options put sur des titres de participation et certificats sur indice d'actions (autres motifs)

Tableau des placements

| Milliers CHF | Placements immobiliers | Immeubles en construction | Immeubles d'exploitation | Total terrains et constructions | Immobiliisations corporelles | Immobiliisations incorporelles | Participations non consolidées |
|---|------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Valeur comptable nette au 31.12.2000 | 671 550 | 6 078 | 220 206 | 897 834 | 51 012 | 0 | 99 926 |
| Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales | | | | | | | |
| Etat 31.12.2000 | 823 637 | 6 078 | 329 241 | 1 158 956 | 195 134 | 13 231 | 102 997 |
| Entrées | 22 927 | 5 849 | 633 | 29 409 | 17 085 | 6 563 | 101 813 |
| Première saisie aux valeurs vénales | - 11 051 | 0 | 0 | - 11 051 | 0 | 0 | 0 |
| Sorties | - 371 | - 1 227 | 0 | - 1 598 | - 652 | 0 | - 844 |
| Modification du périmètre de consolidation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reclassifications | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat 31.12.2000 | 835 142 | 10 700 | 329 874 | 1 175 716 | 211 567 | 19 794 | 203 966 |
| Corrections de valeur cumulées | | | | | | | |
| Etat 31.12.2000 | - 152 087 | 0 | - 109 035 | - 261 122 | - 144 122 | - 13 231 | - 3 071 |
| Amortissements ordinaires | - 3 094 | 0 | - 13 980 | - 17 074 | - 24 540 | - 6 563 | - 15 128 |
| Sorties | 90 | 0 | 0 | 90 | 0 | 0 | 844 |
| Modification du périmètre de consolidation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reclassifications | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat 31.12.2001 | - 155 091 | 0 | - 123 015 | - 278 106 | - 168 662 | - 19 794 | - 17 355 |
| Valeur comptable nette au 31.12.2001 | 680 051 | 10 700 | 206 859 | 897 610 | 42 905 | 0 | 186 611 |
| Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales | | | | | | | |
| Etat 31.12.2001 | 835 142 | 10 700 | 329 874 | 1 175 716 | 211 567 | 19 794 | 203 966 |
| Entrées | 43 244 | 3 471 | 1 184 | 47 899 | 12 514 | 2 320 | 180* |
| Modification des valeurs vénales | - 32 720 | 0 | 0 | - 32 720 | 0 | 0 | 0 |
| Sorties | - 9 493 | 0 | - 28 | - 9 521 | - 993 | - 121 | - 6 694* |
| Modification du périmètre de consolidation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reclassifications | 7 004 | - 7 004 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat 31.12.2002 | 843 177 | 7 167 | 331 030 | 1 181 374 | 223 088 | 21 993 | 197 452 |
| Corrections de valeur cumulées | | | | | | | |
| Etat 31.12.2001 | - 155 091 | 0 | - 123 015 | - 278 106 | - 168 662 | - 19 794 | - 17 355 |
| Amortissements ordinaires | - 7 039 | 0 | - 5 185 | - 12 224 | - 23 219 | - 2 199 | - 55 254* |
| Revalorisations | 21 898 | 0 | 0 | 21 898 | 0 | 0 | 0 |
| Sorties | 969 | 0 | 28 | 997 | 0 | 0 | 0 |
| Modification du périmètre de consolidation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reclassifications | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat 31.12.2002 | - 139 263 | 0 | - 128 172 | - 267 435 | - 191 881 | - 21 993 | - 72 609 |
| Valeur comptable nette au 31.12.2002 | 703 914 | 7 167 | 202 858 | 913 939 | 31 207 | 0 | 124 843 |

* Non comparable avec le tableau de financement, page 42, étant donné que celui-ci comprend des éléments provenant des participations consolidées.

Valeurs d'assurance incendie

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Immeubles/Immobilisations corporelles | 1 259 051 | 1 193 440 |

Participations non consolidées

| | Quote-part en % | | Capital-actions Milliers de la monnaie du pays 2002 | Capital-actions Milliers de la monnaie du pays 2001 |
|--|--------------------|--------|--|--|
| | 2002 | 2001 | | |
| Participations de la Mobilière Suisse Holding SA (société-mère) | | | | |
| Protekta Compagnie d'Assurances générales, Berne | 100,00 | 100,00 | CHF 100 | CHF 100 |
| Protekta Compagnie d'Assurances sur la Vie, Berne | 100,00 | 100,00 | CHF 100 | CHF 100 |
| Gothaer Rückversicherung AG, Cologne | 2,79 | 3,00 | EUR 27 482 | EUR 25 565 |
| Eureko Alliance Partners Company B.V. (EurAPCo), Amsterdam | 11,43 | 11,43 | EUR 199 | EUR 199 |
| – dont actions avec droit de vote | 11,44 | 11,43 | EUR 198 | EUR 199 |
| Eureko B.V., Amsterdam | 1,15 | 1,15 | EUR 241 253 | EUR 241 253 |
| – dont actions avec droit de vote | 1,21 | 1,25 | EUR 228 295 | EUR 220 805 |
| Friends Provident Plc, Dorking | 1,04 | 1,04 | GBP 171 041 | GBP 171 041 |
| | | | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Participations des filiales | | | | |
| Protekta Conseils-Risques SA, Berne | 100,00 | 100,00 | 100 | 100 |
| Proviservice SA, Nyon | 100,00 | 100,00 | 100 | 100 |
| Union Treuhand SA, Zurich | 0 | 100,00 | 200 | 200 |
| Customer World AG, Grösch | 45,00 | 0 | 100 | 0 |
| Parkhaus Kesselturm SA, Lucerne | 23,00 | 23,00 | 2 825 | 2 825 |
| La société immobilière suivante est prise en compte sous placements immobiliers | | | | |
| Immo-Verwaltungs-SA, Vaduz | 100,00 | 100,00 | 250 | 250 |

12 Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| <i>Valeurs du marché</i> | 2 535 714 | 2 642 277 |
| <i>Valeurs historiques</i> | 2 642 428 | 2 578 648 |

13 Créances

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---|------------------------------------|----------------------|
| <i>Créances</i> | 98 828 | 137 620 |
| Créances sur des preneurs d'assurance | 42 260 | 38 615 |
| Créances sur des compagnies d'assurances | 31 433 | 58 472 |
| Créances sur des réassureurs | 23 067 | 33 190 |
| Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance | 1 409 | 5 098 |
| Créances sur des participations non consolidées | 659 | 2 245 |

14 Provisions techniques

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|---|------------------------------------|----------------------|
| Brut | 8 780 689 | 9 004 040 |
| Parts des réassureurs | - 173 297 | - 198 289 |
| Pour compte propre | 8 607 392 | 8 805 751 |
| Provisions techniques pour compte propre | 8 607 392 | 8 805 751 |
| <i>Provisions techniques non-vie pour compte propre</i> | 3 267 361 | 3 416 508 |
| Reports de primes | 377 308 | 665 253 |
| Provisions pour sinistres | 2 506 253 | 2 376 923 |
| Parts d'excédents créditées aux assurés | 40 557 | 37 928 |
| Provision pour catastrophes | 170 000 | 170 000 |
| Provision pour vieillissement, maladie | 37 049 | 46 431 |
| Autres provisions techniques | 136 194 | 119 973 |
| <i>Provisions techniques vie pour compte propre</i> | 2 804 317 | 2 746 966 |
| Reports de primes | 39 195 | 34 110 |
| Provisions pour sinistres | 817 787 | 877 155 |
| Réserve mathématique | 1 907 335 | 1 795 701 |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents | 40 000 | 40 000 |
| <i>Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations</i> | 2 535 714 | 2 642 277 |

Les reports de primes non-vie ne sont pas comparables avec les chiffres de l'année précédente (changement de méthode de calcul, cf. résultat extraordinaire, chiffre 10, page 50).

15 Provisions non techniques (financières)

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| <i>Provisions non techniques (financières)</i> | 407 003 | 378 570 |
| Fonds d'excédents des assurés | 136 987 | 137 822 |
| Engagements de prévoyance | 8 256 | 10 007 |
| Impôts | 977 | 4 456 |
| Impôts différés | 125 643 | 158 901 |
| Autres provisions | 135 140 | 67 384 |

Pour des motifs de prudence, aucun impôt différé n'est activé sur des reports de pertes imputables.

16 Dettes

| | 2002 Milliers CHF | 2001 Milliers CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| <i>Dettes</i> | 341 115 | 333 926 |
| Dettes résultant d'opérations d'assurance | 339 111 | 330 414 |
| Dettes envers des réassureurs | 1 888 | 3 432 |
| Dettes envers des participations non consolidées | 116 | 80 |

Les dettes résultant d'opérations d'assurance comprennent des primes payées d'avance pour un montant de 259,1 millions de francs (295,2 millions de francs l'année précédente).

17 Modification du capital propre

| Milliers CHF | Capital- actions | Réserves de capital | Réserves de bénéfice | Réserves de réévaluation* | Ecart de conversion | Capital propre |
|--|---------------------|------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| État au 31.12.2000 | 200 000 | 575 000 | 829 075 | 298 501 | - 127 | 1 902 449 |
| Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative | | | - 12 000 | | | - 12 000 |
| Attributions au fonds d'excédents des assurés | | | - 55 000 | | | - 55 000 |
| Modification des réserves de réévaluation | | | | - 113 122 | | - 113 122 |
| Ecart de conversion monétaire | | | | | - 111 | - 111 |
| Bénéfice annuel consolidé | | | - 173 878 | | | - 173 878 |
| État au 31.12.2001 | 200 000 | 575 000 | 588 197 | 185 379 | - 238 | 1 548 338 |
| Modification des réserves de réévaluation | | | | 74 020 | | 74 020 |
| Ecart de conversion monétaire | | | | | - 64 | - 64 |
| Bénéfice annuel consolidé | | | - 84 290 | | | - 84 290 |
| État au 31.12.2002 | 200 000 | 575 000 | 503 907 | 259 399 | - 302 | 1 538 004 |

* après déduction d'impôts différés de 22% (28% l'année précédente)

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué de 2 millions d'actions nominatives de 100 francs nominal et il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Données concernant les institutions de prévoyance selon GAAP RPC 16

| Hypothèses mathématiques | 2002 | 2001 |
|--|---------------------|--------------|
| Taux d'intérêt technique | 3,0% | 3,75% |
| Rendement à long terme | 4,0% | 5,0% |
| Evolution moyenne des salaires | 2,0% | 2,0% |
| Adaptation des rentes des bénéficiaires | 1,75% | 2,0% |
| Adaption des rentes des actifs | 0% | 2,0% |
| Nombre de collaborateurs (actifs) assurés | 1 728 | 1 838 |
| | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Plans de prévoyance avec différences actives | | |
| Avoirs de prévoyance séparés dans fondations: | 518 506 | 553 855 |
| – dont réserves de cotisations de l'employeur (2002: 4920; 2001: 4920) | - 476 532 | - 467 295 |
| Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique)* | 41 974 | 86 560 |
| Excédent de couverture* | | |
| Avoirs de prévoyance non attribuables à l'employeur* | - 18 527 | - 40 820 |
| Impôts différés* | - 5 158 | - 12 807 |
| Montant total actif de l'employeur non porté au bilan* | 18 289 | 32 933 |
| Plans de prévoyance avec différences passives | | |
| Avoirs de prévoyance séparés dans fondations | 106 215 | 116 091 |
| Engagements de prévoyance (calculés de façon dynamique) | - 114 744 | - 126 098 |
| Montant total passif de l'employeur (sous-couverture) | - 8 529 | - 10 007 |

Charge découlant des engagements de prévoyance

| | 2002 | 2002 |
|---|---------------------|---------------------|
| | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Montant de la différence | actif | passif |
| Charges de l'employeur découlant des engagements de prévoyance (calculées de façon dynamique) | - 1 605 | - 2 959 |
| Cotisations de l'employeur | 6 874 | 4 983 |
| Coûts de la prévoyance payés d'avance | 5 269 | 2 024 |
| Pertes actuarielles reconnues | - 49 855 | - 273 |
| Variation de l'excédent de couverture/de la sous-couverture | - 44 586 | 1 751 |

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés sur la base de nouveaux calculs.

Autres éléments comptables

| | 2002 | 2001 |
|--|---------------------|--------------|
| | Milliers CHF | Milliers CHF |
| Remarques concernant le bilan | | |
| Engagements conditionnels | 23 555 | 5 105 |
| Autres engagements non portés au bilan | 17 497 | 18 387 |
| Prêt avec postposition | 0 | 68 |
| Les engagements conditionnels concernent les affaires ayant fait l'objet d'un accord de blocage, les actions déposées étant mentionnées à la valeur comptable. | | |
| Transactions avec des parties liées | | |
| Prêt contracté | 150 000 | 150 000 |
| Avoirs en compte courant | 14 430 | 10 036 |
| Charge d'intérêts sur le prêt contracté | 9 375 | 9 375 |
| Autres produits | 846 | 511 |

Événements postérieurs à la date du bilan

Depuis le début de l'année 2003, Providentia se concentre sur son activité de base dans le domaine de la prévoyance professionnelle, c'est-à-dire la réassurance des institutions de prévoyance. Elle abandonne la gestion de ses fondations collectives Provipension, LPP et LPP Plus et transférera le portefeuille existant à des partenaires dans le courant de l'année 2003.

Les agences de Providentia seront fermées en 2003, les produits de la prévoyance privée seront distribués désormais par le réseau de la Mobilière.

A l'assemblée générale des actionnaires
de la Mobilière Suisse Holding SA
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement et annexe, pages 35 à 57) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 19 mars 2002

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Martin Frei







«Accessoirement à ma profession, je suis engagé dans les sapeurs-pompiers comme volontaire. A part le fait de sauver des gens en difficulté, cette activité est très intéressante par les connaissances que l'on acquiert. J'ai ainsi appris à utiliser correctement tout le matériel dont les pompiers disposent pour lutter contre les incendies. Comme nous collaborons avec la société des samaritains, je peux aussi me tenir au fait des nouvelles connaissances dans le domaine des premiers secours. J'apprécie aussi les moments de camaraderie que nous partageons après le travail».

*Beno Hunger
Responsable du centre de compétence SAP
du Groupe Mobilière*

Bref portrait

La Mobilière a été fondée en 1826. C'est la plus ancienne société d'assurances privée et un des plus importants assureurs non-vie en Suisse. Dans la branche dommages, elle est leader du marché depuis des décennies. Sa philosophie qui découle de la structure coopérative du groupe se caractérise par une recherche constante de l'équilibre entre les intérêts des assurés, des collaborateurs et de l'entreprise elle-même. La Mobilière est soucieuse des besoins de l'économie, du bien commun et de l'environnement.

La Mobilière est connue pour l'excellente qualité de ses produits et services. Elle offre des solutions globales de qualité dans les domaines de la sécurité et de la prévoyance, avec un rapport prix/prestations approprié. La Mobilière mise sur le contact personnalisé et le professionnalisme de ses collaborateurs locaux. Elle dispose d'une centaine d'agences générales ancrées dans toutes les régions de Suisse, auxquelles elle délègue de larges pouvoirs de décision. Le conseil à la clientèle, le suivi des affaires et la liquidation des sinistres peuvent ainsi être assurés sur place, dans la grande majorité des cas. Le point central de ce vaste réseau se trouve à Berne où quelque 1000 collaboratrices et collaborateurs appuient les agences générales dans leurs tâches.

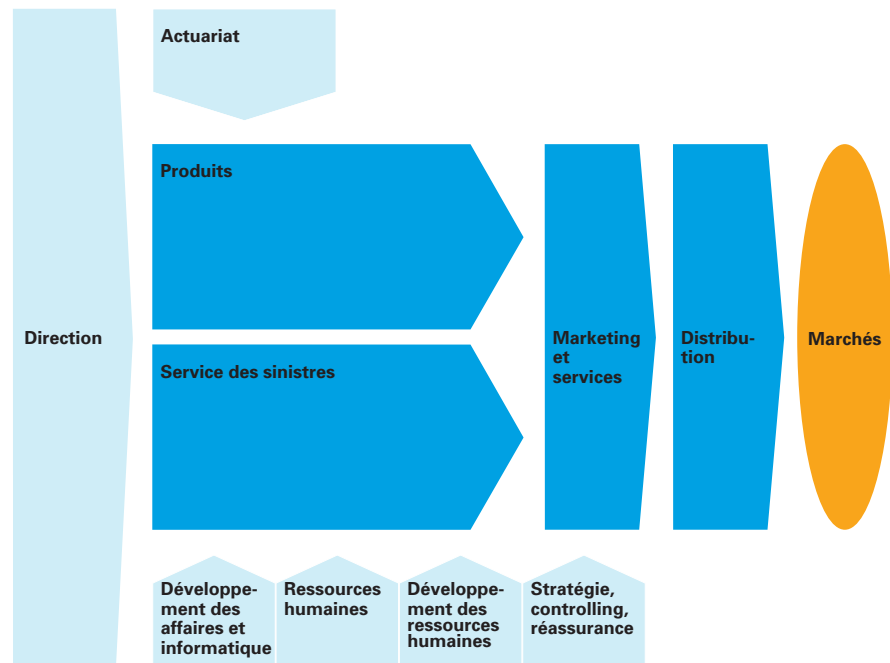
Protekta Assurance de protection juridique SA propose une gamme complète de produits et services pour la protection juridique des particuliers et des entreprises. Elle opère avec succès sur le marché suisse.



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Protekta
Protection juridique

Structure



La Mobilière

Président du comité de direction

Christian Wegmüller, membre du directoire

Membres du comité de direction

| | |
|----------------------------------|----------------------------|
| Hans Ammeter, dr en math. | Actuaire responsable |
| André Blanchard, lic. en droit | Distribution |
| Peter Hasler, avocat | Service des sinistres |
| Bruno Kuhn, avocat | Produits |
| René Rippstein, lic. en sc. éc. | Marketing et Services |
| Markus Sievers, math. dipl. EPFZ | Développement des affaires |

Membres de la direction

Hanspeter Aebischer; Christoph Aisslinger, dr en droit; Albert Andrist; Raphael Arn (jusqu'au 30.6.2003); Werner Bösiger; Walter Bühlmann; Heinz Buser; Bruno Ehrler, dr HEC; Peter Galliker, avocat; Roland Grossrieder; Thomas Harnischberg, avocat; Thomas Itten, avocat; Martin Kurz, dr en sc. éc.; Silvan Meier; André Meyer; Gaspare Nadig, lic. en droit; Konrad Reif, avocat; Hans Sahli; Peter Schärer; Andreas Scheurer, avocat; Christian Schindler; Martin Sedlmayer; Bruno Spicher; Erich Streit; Rolf Trüeb (à partir du 1.4.2003); Urs Wiederkehr

Comité de direction autres sociétés

| | |
|-------------------|---|
| Patrizio Bühlmann | Protekta Assurance de protection juridique SA |
| Roland Lüthi | Mobi24 Call-Service-Center |

La Mobilière

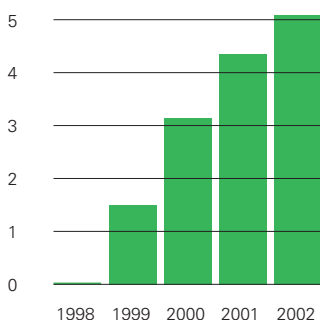
| | 2002 | 2001 | Variation |
|---|-----------------|----------|-----------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF | en % |
| Primes brutes échues | 1 765,7 | 1 689,9 | 4,5 |
| Primes acquises pour compte propre | 1 643,9 | 1 579,2 | 4,1 |
| Charge des sinistres pour compte propre | 1 176,6 | 1 099,1 | 7,1 |
| Ratio sinistres à primes pour compte propre | 71,6% | 69,6% | |
| Taux de frais brut | 27,5% | 29,0% | |
| Ratio combiné pour compte propre | 104,3% | 102,5% | |
| Provisions techniques pour compte propre | 3 202,8 | 3 349,4 | - 4,4 |
| Résultat technique | - 71,0 | - 39,8 | 78,4 |
| Résultat financier | - 175,5 | - 30,0 | 485,0 |
| Résultat extraordinaire | 298,2 | 37,7 | 691,0 |

Protekta

| | 2002 | 2001 | Variation |
|---|-----------------|----------|-----------|
| | Mio. CHF | Mio. CHF | en % |
| Primes brutes échues | 22,2 | 19,3 | 15,0 |
| Primes acquises pour compte propre | 20,7 | 18,4 | 12,5 |
| Charge des sinistres pour compte propre | 11,2 | 10,0 | 12,0 |
| Ratio sinistres à primes pour compte propre | 54,1% | 54,3% | |
| Taux de frais brut | 38,3% | 39,4% | |
| Ratio combiné pour compte propre | 94,7% | 97,3% | |
| Provisions techniques pour compte propre | 38,4 | 39,5 | - 2,8 |
| Résultat technique | 1,1 | 0,5 | 120,0 |
| Résultat financier | - 3,0 | 0,3 | - 1 100,0 |
| Résultat extraordinaire | 2,5 | 0,1 | 2 400,0 |

Evolution du portefeuille affaires directes Primes brutes échues

Accroissement en pour-cent



Marché et environnement

Selon l'estimation de l'Association suisse d'assurances, les primes encaissées sur le marché suisse de l'assurance non-vie ont augmenté globalement de 4% en 2002. Vu le faible taux d'inflation, la stagnation du produit social et la forte saturation du marché, ce chiffre peut paraître étonnant. Les hausses tarifaires expliquent sans doute en grande partie cette progression. Le montant des ajustements, le moment où ceux-ci sont intervenus, ainsi que les segments de clientèle ou produits touchés ont été assez variables d'une compagnie à l'autre, chacune opérant, en partie du moins, selon ses critères propres. La faiblesse persistante des marchés boursiers ne permet plus aux assureurs de compenser l'insuffisance des primes, l'accroissement de la charge des sinistres et l'augmentation des coûts par les gains des placements.

La forte progression de la sinistralité et l'évolution négative enregistrée sur les marchés des capitaux en 2001 et 2002 ont déclenché aussi des réactions chez les réassureurs, qui ont revu leurs couvertures à la baisse et majoré le prix de leurs prestations.

Le secteur des assurances a été fortement sollicité une fois de plus. Les indemnités versées en 2002 sont considérables. Par rapport à l'année précédente, les dégâts naturels ont augmenté sensiblement. Si l'on pense aux inondations catastrophiques qui ont touché le centre de l'Europe, notre pays n'a certes pas trop souffert. Les

nombreux incidents locaux survenus sur le plateau suisse ont engendré tout de même des dépenses supérieures à la moyenne.

Stratégie

La Mobilière est leader de l'assurance des ménages et des petites et moyennes entreprises en Suisse. Nous voulons conforter notre position dominante dans ces deux segments, en offrant à nos clients un conseil et un suivi de qualité dans tous les domaines, y compris celui de la prévoyance. La proximité et les larges compétences dont disposent nos agences générales constituent à cet égard de solides atouts. Nous apportons la sécurité à nos clients, non seulement par nos produits d'assurances, mais aussi par d'autres offres et prestations. Nous sommes particulièrement attentifs aux besoins de nos clients et en tenons rigoureusement compte dans le développement de nos produits et services, comme dans le conseil et le règlement des sinistres.

Primes et portefeuilles

Les primes brutes échues ont augmenté globalement de 4,5% en 2002. Dans les affaires directes, l'augmentation a atteint 5,1%. Notre portefeuille d'assurances a connu aussi une évolution positive, spécialement dans les affaires grand public.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le volume des primes provenant des assurances choses et techniques enregistre une progression. Celle-ci est de 0,7%. A noter que le ni-

veau tarifaire a quelque peu baissé en raison des rabais que nous accordons aux clients qui n'ont pas de sinistre. Par ailleurs, nous renonçons à assurer les entreprises lorsque nous ne pouvons pas obtenir des primes conformes aux risques assumés. Nous sommes satisfaits d'avoir pu accroître notre portefeuille dans nos deux principaux segments de clientèle, les ménages et les PME, et d'enregistrer même une augmentation des sommes assurées dans le premier.

Dans les affaires véhicules à moteur, nous avons réalisé un accroissement de primes de 12,0%, ce qui signifie que nous avons pu une nouvelle fois consolider notre position sur ce segment. Cette augmentation est due pour moitié à la croissance du marché, l'autre moitié provenant des ajustements tarifaires. Nous avons pu accroître les primes RC, celles des assurances de personnes et des autres assurances, de 4,9%.

Sinistres

La charge des sinistres pour compte propre est élevée. Elle s'établit à 71,6%, ce qui représente 2% de plus que l'année précédente.

Dans les branches choses et techniques, le nombre des gros incendies a doublé en 2002. Dans le même temps, nous avons enregistré une augmentation préoccupante des événements naturels dans les zones accidentées du plateau. Les deux tiers des sinistres résultant de ces derniers étaient dus à des inondations. La

foudre reste la cause la plus fréquente des incendies. Toutefois, ce sont les sinistres dus à des incidents d'exploitation, à l'imprudence et à des causes non élucidées qui provoquent le plus de frais. Dans l'assurance vol, les effractions représentent soixante pour-cent des indemnités versées. La part des coûts imputable à des vices de matériel est la même dans l'assurance dégâts d'eau.

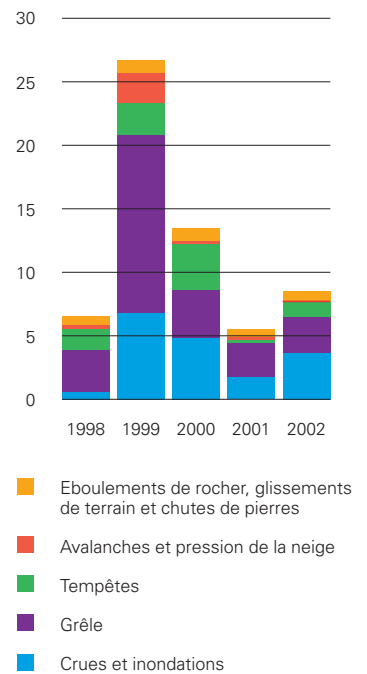
Dans l'assurance RC véhicules à moteur, nous enregistrons non seulement une hausse des frais de guérison, mais avons dû aussi mettre en réserve des montants plus importants pour la couverture des dommages corporels dépassant les 100 000 francs. Bien que leur nombre représente moins d'un pour-cent du total, ces gros sinistres ont provoqué un net alourdissement de la charge moyenne. Vingt pour-cent approximativement des sinistres couverts par l'assurance casco complète sont dus à des collisions; ces sinistres représentent cependant à eux seuls plus de 50% des indemnités.

Affaires indirectes

La Mobilière ne souscrit pratiquement que des contre-affaires. Comme nous avons volontairement supporté une plus grande part des risques nous-mêmes, le volume des primes a diminué. Le résultat n'est pas satisfaisant, raison pour laquelle la Mobilière a décidé de ne plus souscrire de telles affaires à partir du 1^{er} janvier 2003.

Assurance dommages naturels

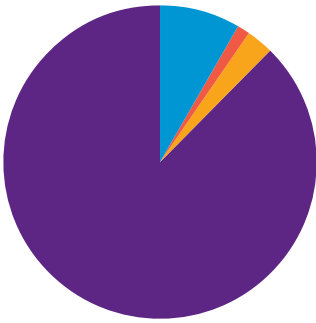
Nombre de sinistres en milliers



Frais, investissements

Nous avons effectué une nouvelle fois des investissements informatiques importants. Nous enregistrons déjà des gains de productivité et avons pu économiser des frais en supprimant des postes à plein temps. Ces mesures et autres moyens mis en œuvre ont permis de ramener le taux de frais brut à 27,5%. Du fait de la hausse de la charge des sinistres, le ratio combiné a progressé tout de même à 104,3%. Etant donné que nous avons lancé en 2002 nos propres fonds sous la marque MobiFonds, nous avons investi principalement dans la formation de nos conseillers en prévoyance.

Assistance fournie aux clients de la Mobilière



- Assistance technique/dépannage Suisse, 87,6%
- Assistance technique/dépannage Europe, 8,3%
- Assistance aux personnes, etc. Suisse, 1,3%
- Assistance aux personnes, etc. monde entier, 2,8%

Résultat extraordinaire/Provisions techniques

Jusqu'ici, nous calculions les reports de primes globalement par branche. A fin 2002, nous avons calculé les reports au pro rata pour chaque contrat d'assurance, en fonction de sa date d'échéance. Du fait de l'emploi de cette méthode exacte, nous avons en 2002 un résultat extraordinaire de 298 millions de francs sur les reports de primes, ce qui implique une réduction des provisions techniques.

Protection juridique

Protekta Assurance de protection juridique SA a réalisé un très bon exercice. Avec une augmentation des primes brutes de 15%, elle a dépassé l'objectif visé. La charge des sinistres a diminué, tout comme les coûts. Le ratio combiné s'établit ainsi à 94,7% (97,3% l'année précédente). La compagnie a investi pour mieux s'orienter vers ses clients, améliorer son offre, ses capacités et son infrastructure. Les effets sont positifs. JurLine, service fournissant des renseignements juridiques par téléphone, suscite un vif intérêt auprès de la clientèle. Vu la faiblesse des marchés boursiers, le résultat financier est défavorable. La nouvelle méthode de calcul des reports de primes (cf. paragraphe précédent) que Protekta applique également, influence aussi son résultat extraordinaire.

Call-Service-Center Mobi24

Le nombre d'appels reçus par Mobi24, ainsi que celui des interventions organisées par notre Call-Service-Center,

ont considérablement augmenté l'année dernière. Les spécialistes de Mobi24 ont pu faire face à cette demande supplémentaire et donner pleine satisfaction aux clients, comme à l'accoutumée, sans augmentation de l'effectif. En collaboration avec nos agences générales locales, le Call-Center est à la disposition des clients jour et nuit pour fournir des renseignements, prendre leurs déclarations, établir des offres, organiser l'aide nécessaire en cas de panne de voiture, de problèmes en voyage ou d'autres urgences. Mobi24 collabore avec tous les organismes de secours importants et avec un réseau de garagistes locaux. La centrale offre aussi son savoir-faire et ses services à des tiers.

Innovation, sécurité

Notre activité ne se limite plus à développer et distribuer des produits d'assurance. Nous nous intéressons aussi à la prévention et à tout ce qui peut améliorer la sécurité de nos clients. Les entreprises, par exemple, peuvent faire appel aux ingénieurs de Protekta Conseils-Risques SA, pour recenser, analyser et optimiser la gestion de leurs risques. Nous proposons aussi des programmes sur Internet, permettant une analyse méthodique des risques. Dans le domaine de la prévention, nous aidons nos clients à résoudre leurs difficultés juridiques et proposons divers équipements de sécurité, notamment des systèmes d'alarme, avec un éventail complet de services. En cas de sinistre, nous aidons nos clients à limiter et à éliminer les dégâts.

Réseau de distribution

La Mobilière dispose d'une centaine d'agences générales, organisées en centres de services locaux. Les conseillers en assurances des agences bénéficient d'une solide formation.

Pour la prévoyance/les assurances vie et pour les assurances des commerces/PME, les agences ont leurs propres spécialistes qui soutiennent les conseillers. 90% des sinistres sont liquidés directement sur place par des professionnels expérimentés. Grâce à cette organisation fortement décentralisée, nous pouvons garantir un service de proximité rapide et personnalisé, ce que nos clients apprécient, en cas de sinistre surtout. Nos clients actuels et potentiels peuvent bien entendu aussi nous contacter sur Internet s'ils le souhaitent.

La Mobilière offre aussi les couvertures d'assurance nécessaires à ses clients qui ont des activités ou des biens à l'étranger, par l'entremise de partenaires locaux compétents. Ces affaires n'apparaissent pas séparément dans les comptes, étant donné qu'elles sont traitées essentiellement par nos partenaires de l'alliance EurAPCo.

Opérations financières

Avec le bas niveau des taux d'intérêt et le recul des marchés boursiers mondiaux, les possibilités de gains financiers ont nettement diminué. Nous avons réussi tout de même à obtenir un rendement brut plus élevé que l'année précédente sur les placements, grâce notamment à des gains exceptionnels sur des ventes et aux produits

des dérivés. La perte de valeur de nos portefeuilles d'actions a nécessité des amortissements élevés. Le résultat financier reste donc nettement inférieur aux attentes.

Personnel

A fin décembre 2002, la Mobilière (y compris Protekta protection juridique, Mobi24 et le service courtiers) occupait 3408 personnes à plein temps, dont 332 apprenties et apprentis (+10). Grâce à l'amélioration de la production dans certains segments et à l'étroite collaboration avec nos agences générales, nous avons pu réduire l'effectif interne par rapport à l'année précédente malgré un volume d'affaires plus élevé. D'autre part, nous avons renforcé nos capacités pour le service à la clientèle.

Perspectives

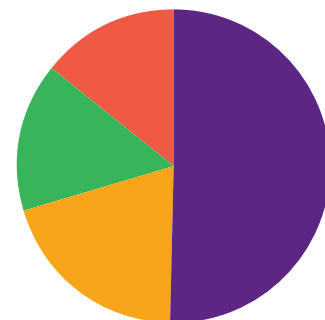
L'assurance traverse une période difficile. Rentabiliser et économiser sont aujourd'hui les mots d'ordre dans notre secteur. Nous devons veiller à ce que chaque branche et chaque produit d'assurance dégage un résultat équilibré. Nous devons assainir nos tarifs là où cela est nécessaire, sélectionner attentivement les risques et maîtriser nos frais de fonctionnement. Notre objectif est de ramener le ratio combiné au-dessous de 100%.

Ces prochains temps, les assureurs vont devoir se pencher aussi sur d'autres problèmes touchant directement leurs activités: l'évolution climatique et ses effets sur la sinistralité DN, l'augmentation massive des coûts

en RC liés aux accidents de la route et l'évolution de la jurisprudence en matière d'indemnisation dans le domaine de la responsabilité civile. Nous devons promouvoir aussi plus activement la prévention et ne pas répondre à l'aggravation des dangers potentiels uniquement par des adaptations de primes.

Accès sur www.mobi.ch

Nombre total de pages consultées 854 839



- Produits, 50,4%
- Contacts, 20%
- Services, 15,4%
- Déclarations de sinistres, 14,2%







«Venir en aide aux gens dans des situations d'urgence est pour moi quelque chose de tout à fait naturel. Après un accident ou une attaque cardiaque ou cérébrale, les premières minutes sont souvent décisives. Si vous ne faites pas le bon geste tout de suite, la personne peut mourir avant l'arrivée du médecin ou de l'ambulance. Notre société de samaritains propose une initiation complète dans le domaine des premiers secours, comprenant aussi les techniques de réanimation, ainsi que des cours de perfectionnement réguliers. A part cela, nous accompagnons aussi des personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules à des manifestations ou des excursions. Partager la joie de ces personnes est pour moi la plus belle récompense».

*Andrée Rubath
Collaboratrice réassurance/caisse de pension
Providentia*

Bref portrait

Providentia a joué un rôle majeur dans le développement de la prévoyance privée et professionnelle en Suisse et est aujourd'hui encore un des premiers assureurs vie pour les risques décès et incapacité de gain.

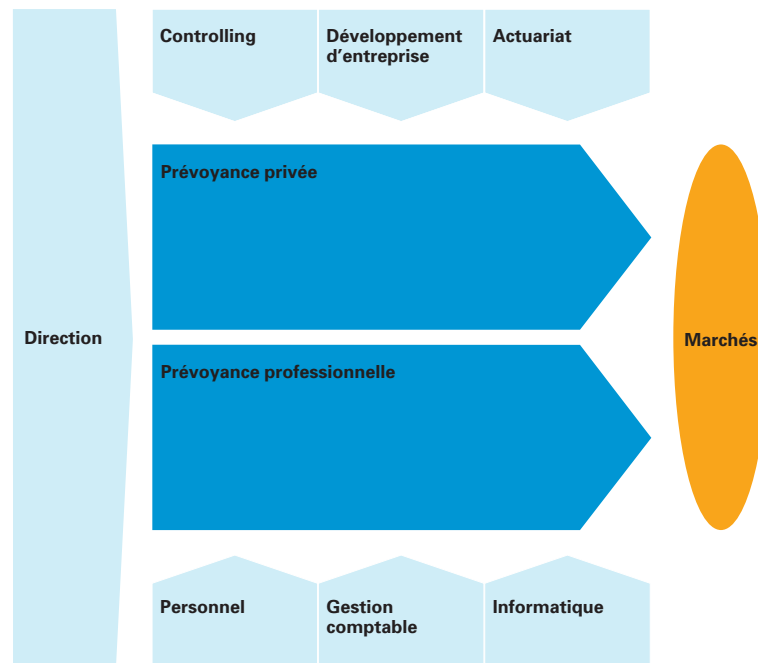
Son professionnalisme et sa grande expérience ont permis à l'entreprise de nouer des accords de partenariat solides avec des fondations de prévoyance en faveur du personnel, des fondations collectives, des banques et des caisses de pension d'associations. Dans le domaine de l'assurance collective, la réassurance des fondations de prévoyance professionnelle constitue sa principale activité. La compagnie a une position forte dans ces affaires. Elle réassure en effet près du quart de toutes les institutions de prévoyance enregistrées. Providentia a décidé d'abandonner la gestion de ses propres fondations collectives; elle va ainsi transférer le portefeuille existant à des partenaires à qui elle confiera aussi dans le futur les affaires LPP qui lui seront soumises. Le groupe peut ainsi couvrir le besoin d'assurance de manière optimale dans le domaine du deuxième pilier.

Pour la prévoyance privée, Providentia développe sous la marque Mobilife des solutions d'assurance avantageuses pour les particuliers et les PME. Ses produits sont distribués par les agences de la Mobilière. Les MobiFonds, instruments de placement purs, complètent l'offre des assurances vie pour les risques décès et incapacité de gain et les assurances vie liées à des fonds.

Providentia est active enfin dans le développement et la gestion de produits de bancassurance, que commercialisent différents groupes bancaires.



Providentia
Assurances vie

Structure**Président de la direction générale**

Daniel Greber, math. dipl. EPFZ, membre du directoire (jusqu'au 30. 4. 2003)

Membres du comité de direction

Gottfried Rey, dr en math.

Adjoint du président
controlling, développement d'entre-
prise, actuariat, gestion comptable
et informatique

Claude Kuhne (jusqu'au 31.3. 2003)

Distribution

Martin Meyer, lic. en droit

Prévoyance professionnelle

Membres de la direction générale

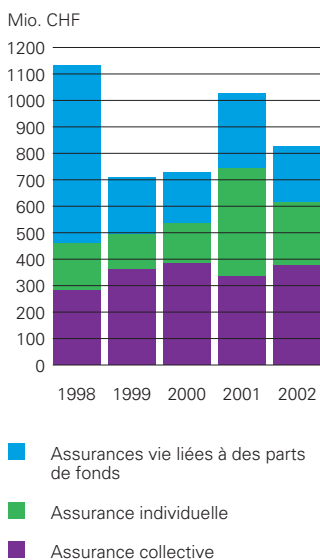
Nicole Flach, dr en math.; Heinz Geiser; Alessandro Jori, dr en math.;
Reto Keller, lic. en éc. publ.; Stefan Koch, lic. en éc. publ.; Bernhard Maeder;
Véronique Manavi, lic. en droit, avocate; Christian Schnell; Urs Suter;
Heinrich Türlér, dr en math.; Hans Voser; Andreas Wortmann, ing. dipl. EPFZ

Providentia

| | 2002 Mio CHF | 2001 Mio CHF | Variation en % |
|--|-------------------------------|-----------------|-------------------|
| Primes périodiques (annuelles) | 409,1 | 366,5 | + 11,6 |
| Primes uniques | 416,7 | 659,0 | - 36,8 |
| Primes brutes échues | 825,8 | 1 025,5 | - 19,5 |
| Primes acquises pour compte propre | 806,6 | 1 024,7 | - 21,3 |
| Prestations d'assurance versées | 675,3 | 407,3 | + 65,8 |
| Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance | 68,4 | 64,8 | + 5,6 |
| Taux de frais brut | 13,8% | 12,0% | |
| Provisions techniques pour compte propre | 5 340,0 | 5 389,2 | - 0,9 |
| - dont réserve mathématique | 1 907,3 | 1 795,7 | + 6,2 |
| - dont provisions techniques pour assurances vie liées à des participations | 2 535,7 | 2 642,3 | - 4,0 |
| - dont provisions pour participation future aux excédents | 40,0 | 40,0 | |
| Placements de capitaux* | 5 443,5 | 5 297,7 | + 2,8 |
| - dont placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie | 2 535,7 | 2 642,3 | - 4,0 |

*Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés.

Evolution des encaissements de primes



Marché et environnement

Dans le secteur vie et prévoyance, qui dépend fortement des marchés financiers, les conditions-cadre ont radicalement changé. Avec le recul des taux d'intérêt et la chute des cours des actions depuis 3 ans, les espérances de rendement ont dû être revues nettement à la baisse. D'autre part, les taux fixés par la loi ne sont plus adaptés aux réalités. Même avec un taux de rémunération minimal des avoirs de vieillesse LPP de 3,25%, tel qu'il a été fixé au 1^{er} janvier 2003 par le Conseil fédéral, la rentabilisation des affaires LPP reste problématique et l'avenir est incertain. La prévoyance professionnelle doit être adaptée. Il faut espérer que les responsables politiques trouveront l'objectivité nécessaire pour mener à terme le débat sur ce sujet sensible, et que l'on arrivera à des solutions permettant d'exploiter de nouveau ces affaires sur des bases techniques saines.

Les parts d'excédents allouées sur les assurances mixtes classiques et les assurances de rentes viagères sont fortement dépendantes du produit des capitaux. Elles ont donc baissé d'une manière générale. La demande pour ces produits, garantissant la protection du capital et un taux d'intérêt minimum, a augmenté tout de même. La baisse des marchés financiers a eu par contre des effets négatifs sur la demande de produits d'assurances vie liés à des fonds, pour lesquels il est de plus en plus question de garantie d'une prestation minimale en cas de vie. Du fait de la baisse boursière, l'aspect sé-

curité passe de nouveau au premier plan.

Stratégie

Providentia, un des leaders en Suisse dans le domaine des assurances risque, veut consolider sa position dans ce domaine en offrant des solutions simples et transparentes. Elle mise en premier lieu sur l'important potentiel de cross-selling offert par le groupe pour assurer une saine croissance de ses affaires, basée sur la rentabilité et la maîtrise des risques.

Dans le domaine de la prévoyance privée, nous veillons avec un soin tout particulier à bien conseiller nos clients. Les assurances risque pur et les assurances vie liées à des fonds ont la priorité absolue dans notre offre. Nous proposons en complément des fonds de placement, des assurances mixtes ainsi que des assurances de rentes viagères. Nous mettons en outre à la disposition de nos partenaires bancaires des produits adéquats pour la prévoyance privée.

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, Providentia s'est recentrée sur son métier de base, la réassurance des institutions de prévoyance. A l'avenir, elle ne sera active que dans ce domaine où elle est un des leaders en Suisse. Aux institutions de prévoyance, Providentia apporte son expérience et son professionnalisme.

Cette concentration stratégique a pour conséquence que nous n'exploiterons plus les affaires LPP pour notre propre

compte. Les contrats gérés par la fondation collective Provipension seront transférés d'ici fin 2003 à la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie à Bâle. Nous avons trouvé aussi des repreneurs indépendants pour nos deux autres fondations collectives – selon les accords conclus, le transfert des contrats sera effectué dans le courant de cette année également. D'ici fin 2003, la totalité du portefeuille existant aura donc été transférée à des tiers.

Suite à ces changements, nous avons logiquement aussi vendu le portefeuille de notre filiale Union Treuhand AG à Zurich, prestataire de services pour les caisses de pension de ses clients, à deux cabinets de conseil indépendants, à savoir Walser Vorsorge AG à Rüslikon et Treconta AG, Treuhand und Pensionskassen-Management, à Berne. Grâce à cela, nous allons pouvoir renforcer notre excellente collaboration avec ces partenaires dans notre activité de base.

Primes

L'évolution des primes enregistrée dans les divers secteurs d'affaires reflète aussi notre orientation stratégique: globalement, les primes ont diminué de 19,5% par rapport à l'année précédente.

Les assurances risque privées ont progressé de 14,6%. Du fait de l'incertitude régnant sur les marchés financiers, nous enregistrons par contre une diminution de 34,4% dans les affaires vie liées à des fonds de placement. Dans le domaine de la prévoyance privée

toujours, nous enregistrons une baisse drastique de 47,7%, découlant de nos choix stratégiques, pour les assurances mixtes traditionnelles et les assurances de rentes viagères: les primes annuelles ont augmenté de 12,8% alors que les primes uniques ont reculé de 59,7%. Cela s'explique avant tout par le fait que nous avons retiré certains produits distribués par une grande banque.

Dans la réassurance des institutions de prévoyance, activité de base de Providentia dans le domaine de la prévoyance professionnelle, les primes enregistrent une hausse réjouissante de 19,4%. Comme indiqué plus haut, Providentia a décidé de se retirer des affaires directes LPP. Nous avons donc renoncé à acquérir de nouvelles affaires pour nos fondations collectives. Les primes ont diminué de ce fait de 22,0%.

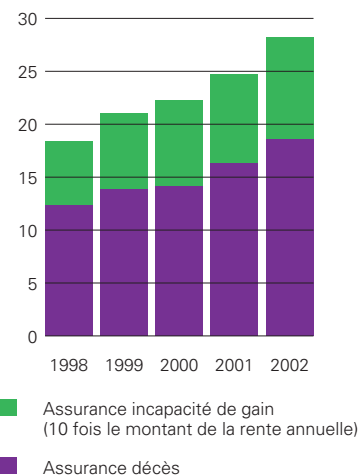
Evolution des portefeuilles

Dans les affaires individuelles, le portefeuille de l'assurance décès s'est accru de 13,4% à 18,6 milliards de francs et celui de l'assurance incapacité de gain de 15,2% à 9,7 milliards de francs.

Les tarifs appliqués sur certains contrats collectifs auxquels nous participions étant défavorables pour nous, nous avons renoncé à ces participations. Le portefeuille a diminué en conséquence de 14,5% à 19 milliards de francs dans l'assurance décès et de 14,3% à 30,3 milliards de francs dans l'assurance incapacité de gain.

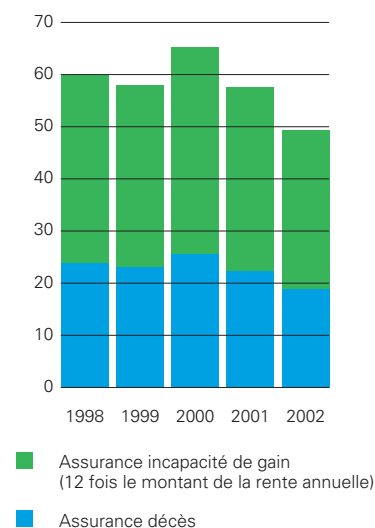
Evolution des prestations assurées (assurance individuelle)

Mia. CHF

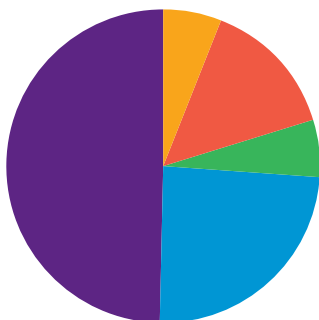


Evolution des prestations assurées (assurance collective)

Mia. CHF



Prestations d'assurance versées



■ Décès, 6,1%
+2,2%*

■ Incapacité de gain, 14,2%
+19,2%*

■ Vie, 5,9%
+58,6%*

■ Produits de prévoyance des
partenaires bancaires, 24,2%
+57,2%*

■ Indemnités de départ et rachats,
49,6%
+112,6%*

* Variation par rapport à l'année,
précédente, total +65,8%

Prestations versées aux preneurs d'assurance

Les prestations d'assurance versées durant l'exercice sous revue ont atteint 675,3 millions de francs au total (407,3 millions de francs l'année précédente), ce qui correspond à une augmentation de 65,8%. Celle-ci résulte essentiellement de l'accroissement du portefeuille bancassurance et du transfert de réserves pour les assurances collectives cédées.

Les parts d'excédents dépendent d'une part de l'évolution du risque, d'autre part du produit des capitaux et des frais effectifs. En 2002, nous avons versé 68,4 millions de francs de parts d'excédents aux assurés, soit 5,6% de plus que l'année précédente. Les parts d'excédents sont toujours calculées en fonction de l'évolution du risque observée l'année précédente. Ce chiffre reflète donc l'évolution favorable du risque enregistrée en 2001 dans les affaires collectives principalement. L'évolution du risque de l'exercice influera sur les parts d'excédents du prochain exercice.

Evolution du risque

L'évolution du risque décès a été une fois encore plus favorable que les bases techniques ne le laissent prévoir. La sinistralité est un peu moins élevée que l'année précédente. Dans l'assurance incapacité de gain, la charge des sinistres a augmenté de 3,5%; dans l'assurance individuelle, elle a fléchi de 20,6%, dans l'assurance collec-

tive par contre, la charge des sinistres accuse une hausse de 7,3% due à une forte augmentation des cas d'incapacité de gain. Le ratio sinistres à primes a ainsi diminué à 76,7% (77,5% l'année précédente).

Frais

Les frais ont reculé de 9,2% par rapport à l'année précédente. Cette baisse a pu être obtenue grâce surtout à une réduction des frais de distribution. Le taux de frais en pour-cent du volume d'affaires a par contre augmenté.

Distribution

Pour la distribution de ses produits, Providentia s'appuie sur différents partenaires bien implantés régionalement. Elle peut ainsi garantir sur place un conseil et un suivi de qualité à tous ses clients. Les agences générales de la Mobilière constituent notre principal canal de distribution. Elles proposent les produits vie de Providentia à la clientèle privée sous le nom de Mobi-Life. Dans le domaine de la prévoyance privée, nous avons recours aussi aux services de courtiers indépendants, qui proposent à leurs clients nos assurances risque avantageuses. Ce canal de distribution a également une grande importance pour nous.

Compte tenu de la nouvelle orientation stratégique, que l'on peut résumer schématiquement en trois points: distribution des assurances individuelles par la Mobilière, collaboration avec la PAX pour la prévoyance professionnelle des petites entreprises et abandon de la gestion de nos propres fonda-

tions collectives dans le secteur LPP – Providentia peut renoncer à son propre réseau d'agences. Les agences générales vont, par conséquent, être intégrées dans l'organisation de distribution de la Mobilière.

Les banques cantonales et régionales continuent d'assurer la distribution des produits de prévoyance et des assurances risque que nous avons développés ensemble.

En 2002, nous avons créé à Nyon un service clients central dans le but d'améliorer notablement la satisfaction de nos clients. Nous avons en particulier centralisé et réorganisé les activités administratives de toutes les unités qui s'occupaient jusqu'ici de la prévoyance privée.

Opérations financières

Grâce aux gains extraordinaires réalisés sur la vente de certains placements, le produit brut des placements est sensiblement plus élevé que l'année précédente. La réduction de la part des actions dans notre portefeuille s'est cependant soldée par des pertes importantes, qui contrebalancent largement ces effets positifs. Le résultat financier est meilleur que l'année précédente, mais inférieur aux attentes.

Personnel

A la fin de l'exercice, Providentia employait 386 personnes à plein temps, dont 11 apprentis. Le recentrage des activités sur notre métier de base a entraîné la suppression de 60 postes.

Perspectives

La faiblesse actuelle des marchés des capitaux et des taux d'intérêt réduisent considérablement notre marge de manœuvre. Comme les pronostics restent pessimistes, nous aurons du mal à rentabiliser correctement les affaires d'assurance. Dans ces conditions, nous voulons éviter les secteurs trop exposés et nous concentrer sur nos activités de base où notre compétence est unanimement reconnue, à savoir, dans le domaine de la prévoyance privée, les assurances risque et les assurances vie liées à des fonds et, dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la réassurance des caisses de pension.

Le Groupe Mobilière offre un important potentiel de cross-selling. Nous tablons avant tout sur l'exploitation de ce potentiel pour augmenter nos affaires dans la prévoyance privée; sans un redressement solide et durable des marchés des actions, nous ne pouvons toutefois guère escompter une hausse de la demande pour les assurances vie liées à des fonds. Nous sommes convaincus néanmoins que ces produits ont de l'avenir pour les assurances vie à capitalisation.

Suite à l'intérêt manifesté pour nos produits, nous tablons aussi sur une augmentation de notre part de marché dans le domaine de la réassurance.







«Petite, j'ai eu l'occasion d'assister à un spectacle de danse de la troupe Farandole. Depuis ce jour-là, l'envie de danser ne m'a plus quittée. J'ai rejoint la troupe à l'âge de 14 ans. Aujourd'hui, je ne conçois plus ma vie sans la danse. Sentir le public enthousiaste lorsqu'on est sur scène est quelque chose de très stimulant. J'ai vécu cela en Suisse, en Grèce et même au Brésil».

*Silvie Marchon
Apprentie
Agence générale de Morat*

Bref portrait

La division Asset Management, société anonyme juridiquement indépendante, a été fondée en 1999. C'est une filiale à cent pour cent de la Mobilière Suisse Holding SA. La division gère les placements et immeubles de toutes les sociétés du groupe et de leurs institutions de prévoyance. Elle est responsable aussi de l'exploitation et de l'entretien des immeubles et exerce différentes tâches dans le domaine de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

La division Asset Management gère un patrimoine d'une dizaine de milliards de francs, investi dans des catégories de placements classiques. La politique de placement du groupe exige le respect de standards de sécurité élevés. Les stratégies de placement sont fixées à long terme, à l'échelon du groupe. Elles tiennent compte des spécificités de chaque branche et de l'évolution globale des risques.

La société cherche à assurer durablement une gestion d'actifs aussi performante que possible et doit contribuer pour une part essentielle au succès économique du groupe entier. Les prestations de service, processus de travail et de placement doivent pour cela répondre à des standards de qualité élevés.



Asset Management

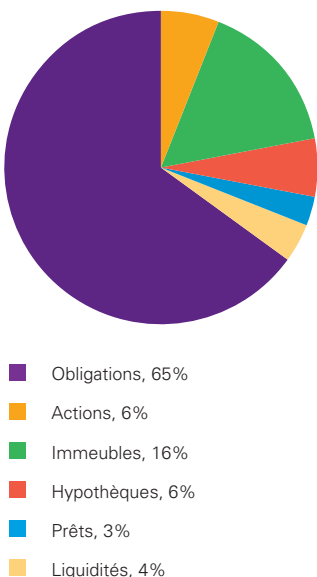
Roland Frey

Beat Kunz
Urs Wirth
Daniel Luder, lic. en sc. éc.

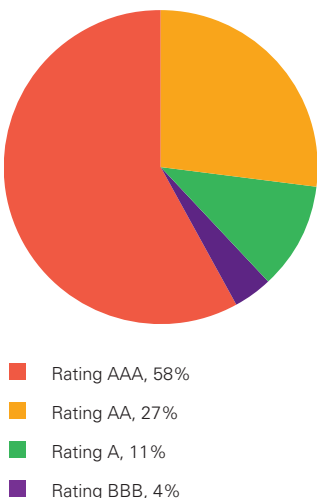
Président du comité de direction et
membre du directoire
Placements
Immeubles
Risk Management et controlling

Actifs par catégories

Au 31.12.2002



Obligations par catégorie de rating



Environnement de marché, stratégie et organisation

En 2002, la situation des marchés financiers internationaux s'est dégradée au-delà de toute attente. Des taux d'intérêt tombés à leur plus bas niveau historique, des bourses mondiales qui continuent de chuter et un dollar US faible ont pesé sur nos activités. Nous avons poursuivi nos efforts en vue d'optimiser nos processus de travail, de réduire les frais, et développé d'autres mesures afin de stabiliser durablement les résultats financiers. En novembre 2002, nous avons lancé les MobiFonds sur le marché. Nous proposons, dans le cadre de ce fonds de fonds, trois stratégies de placement, chacune correspondant à un niveau de risque et à un profil d'investisseur déterminés. La gestion des fonds a été confiée à la banque Julius Bär. Notre palette comporte donc aussi désormais un pur instrument de placement complétant les assurances épargne et risque traditionnelles. La gestion du produit est assurée par le secteur prévoyance privée de Providentia. Sur le plan organisationnel, il n'y a pas eu de changements importants durant l'exercice dans la division Asset Management.

Processus de placement et risk management

Dans un tel contexte, prudence et efficacité sont particulièrement de mise en ce qui concerne les placements et le risk management. Dans nos activités de placement, nous avons tenu rigoureusement compte de la capacité des sociétés du groupe à supporter les risques et des engagements dans les affaires techniques. L'allocation stratégique des actifs a été décidée en fonction de cela. Notre unité risk management, qui est indépendante du portfolio management, surveille les activités de placement et établit régulièrement un rapport à l'intention des conseils d'administration et de fondation. Une de ses principales tâches consiste à mesurer exactement les risques liés aux placements sur la base d'analyses statistiques et, au besoin, de proposer des mesures pour réduire ceux-ci. Pour l'exercice 2002, la performance mesurée selon les standards habituels du marché s'établit à +0,23% pour l'ensemble des placements du groupe. Ce chiffre tient compte des effets positifs liés aux opérations de couverture et de la variation des réserves de réévaluation. A part les actions, toutes les catégories de placement ont produit ou dépassé les rendements prévus.

Placements financiers et opérations de crédit

Vu la dégradation des conditions économiques et boursières en 2002, le Groupe Mobilière a mis l'accent en priorité sur la protection du capital et pris rapidement toutes les mesures nécessaires à cet effet. Les positions en actions ont été réduites une fois encore. A fin 2002, la part des actions dans le portefeuille s'élevait à six pour-cent.

Pour la troisième année consécutive, les obligations ont nettement mieux performé que les actions. Du fait de la crise de confiance et de l'évolution économique incertaine, les titres des emprunts publics ont ainsi enregistré des gains substantiels alors que l'on notait des évolutions de prix différenciées au niveau des emprunts d'entreprises. Nos directives en matière de placement sont restrictives – nous investissons 5% au plus dans les valeurs notées BBB. Grâce à cela, nous avons été complètement épargnés par les défauts de paiement dans cette importante catégorie de placements.

Dans la catégorie de placement hypothèques, la baisse des taux d'intérêt a entraîné une forte augmentation de la demande d'hypothèques à taux fixe. Leur part a ainsi atteint 50% du portefeuille. En matière de crédit, nous observons des règles de prudence strictes. Ces affaires offrent un rendement stable et contribuent positivement à nos résultats.

Immeubles

Notre mission est d'assurer une saine gestion de notre portefeuille immobili-

er. Nous veillons à obtenir en permanence des rendements conformes aux conditions du marché. Les immeubles qui, économiquement et sur le plan des structures, ne répondaient plus à nos exigences ont été vendus. Nous avons aussi rénové des immeubles qui n'étaient plus en état de satisfaire à nos critères et acheté quelques objets nouveaux. Dans l'allocation actuelle, les actifs immobiliers représentent la part la plus importante après les obligations. Ces placements offrent un rendement sûr et stable à long terme.

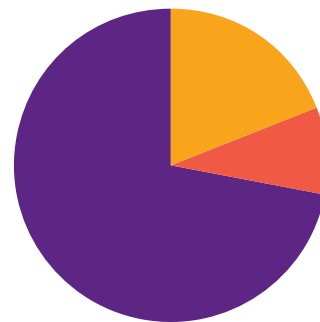
Personnel

A fin 2002, la division Asset Management occupait en tout 75 collaboratrices et collaborateurs à plein temps, à Berne, Nyon et Zurich. Nos équipes comprennent des spécialistes des placements, des analystes financiers, traders, spécialistes du crédit et de la construction, des gérants d'immeubles ainsi qu'un personnel technique qualifié. Elles réunissent toutes les compétences nécessaires et peuvent ainsi assurer une gestion efficace des placements.

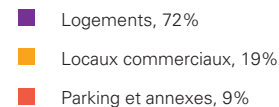
Perspectives

A part la réalisation de nos objectifs en matière de budget et de benchmark, nous travaillerons en 2003 à divers projets destinés à réduire les coûts; nous nous occuperons aussi d'affiner la gestion actif/passif et de mener à terme les préparatifs nécessaires pour l'obtention de la certification Swiss Performance Presentation Standards (SPPS). Par ailleurs, nous voulons continuer de développer notre portefeuille immobilier de manière conséquente.

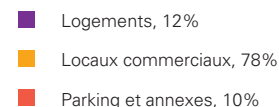
Structure du portefeuille immobilier selon la part de loyer des diverses catégories d'objets en pour-cent



Immeuble de rapport (42% du portefeuille)



Immeubles d'exploitation (58% du portefeuille)





CHANGES

BOULES CHAMPION
CONSTRUCTEURS
NOUVELLE

Le Villainvieux

MONTREUX
CENTRE DE LOISIRS ET DE TOURISME

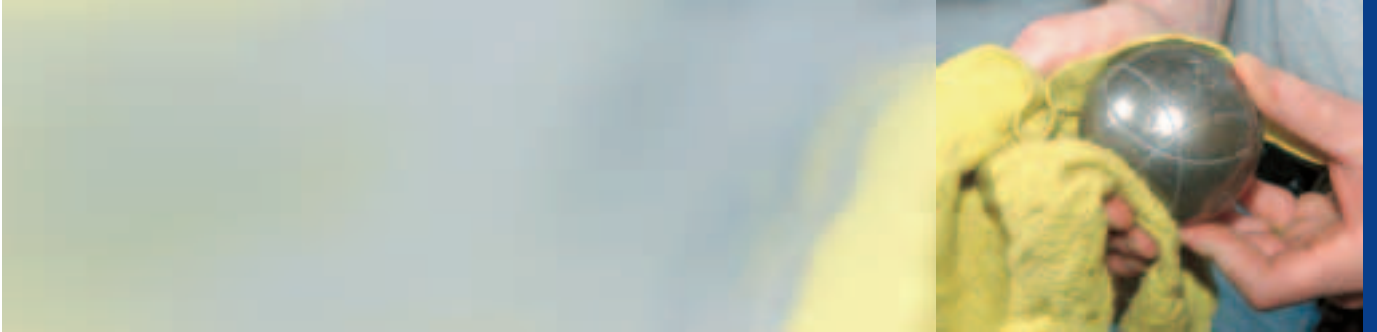
40





«Je fais partie de diverses sociétés locales et aussi d'un club de pétanque «Les Sixboulettes». J'aime personnellement les contacts et savoir ce que les gens pensent autour de moi, quelles sont leurs préoccupations, leurs intérêts, leurs besoins en matière de sécurité. Je suis ainsi plus à l'aise pour exercer mon métier. Je me suis fait de bons amis aux «Sixboulettes» et ce jeu est devenu pour moi une véritable passion que je partage avec eux».

*Jean-Claude Cochard
Agent principal
Agence générale de Vevey*



Agences générales**Argovie**

Aarau
Daniel Probst

Baden
Marc Périllard

Lenzburg
Markus Fisler

Muri (Freiamt)
Martin Egli

Reinach
Andreas Huber

Rheinfelden
Werner Schneider

Zofingue
Beat Herzog

Appenzell Rh. Ext.

Herisau
Ueli Fischer

Trogen
Adrian Künzli

Appenzell Rh. Int.

Appenzell
Hans Fritsche

Bâle-Campagne

Aesch
Roland Hohl

Liestal
Alfred Guggenbühl

Bâle-Ville

Bâle
Hans-Ulrich Flückiger

Berne

Anet
Bernhard Hubacher

Belp
Christoph Schmutz

Ostermundigen (Berne-Est)
Beat Klossner

Berne (Berne-Ouest)
Heinz Etter

Berne (Berne-Ville)
Bruno M. Aellig

Berthoud
Reto Pedrett

Bienne
Daniel Tschannen

Fraubrunnen
Urs Sonderegger

Herzogenbuchsee
Maxime Borgeaud

Huttwil
Markus Leuenberger

*Interlaken
(Interlaken-Oberhasli)*
André Mischler

Langenthal
Bernhard Meyer

Laupen
Max Baumgartner

Lyss
Ulrich Hadorn

Moutier/St-Imier
Eric Veya

Spiez-Frutigen
Peter von Känel

Thoune
Herbert Sonderegger

Worb (Emmental)
Ulrich Brechbühl

*Zweisimmen
(Pays de Saanen-Haut-Simmental)*
Thomas Trachsler

Fribourg

Bulle
Gérard Ecoffey

*Estavayer-le-Lac
(La Broye)*
Dominique Torche

Fribourg
Robert Dupont

Guin
Aldo Del Monico

Morat
Paul Scherzinger

Genève

Genève
René Magnin

Glaris

Glaris
Franz Alberti

Grisons

Coire
Valentin C. Spescha

St-Moritz
Pius Deflorin

Jura

Delémont
Denis Hostettler

Porrentruy
Marianne Chapuis

Lucerne

Hochdorf
Christoph Blum, lic. en droit

Lucerne
Dominic Frosio

Sursee
Herbert Heini

Willisau
Pius Meyer-Engeler

Neuchâtel

La-Chaux-de-Fonds
Marc Monnat

Fleurier/Le Locle
Daniel Hugli

Neuchâtel
Pierre-André Praz

Nidwald Obwald

Sarnen
Alfred Tschanz

Schaffhouse

Schaffhouse
Gerhard Schwyn

Schwytz

Lachen
Roland Egli, lic. en éc.

Schwytz
Stephan Annen-Holdener,
lic. en droit

Soleure

Balsthal
Marc Bloch, lic. en droit

Olten
Fabian Aebi-Marbach

Soleure
Hans Jürg Haueter

St-Gall

Altstätten
Werner Engler

Buchs
Rainer Kostezzer

Flawil
Ruedi Germann

Rapperswil
Rolf Landis, lic. en éc.

Rheineck
Jakob Engler

Sargans
Martin Zünd

St-Gall
Gian Bazzi

Wil
Thomas Broger

Thurgovie

Arbon-Rorschach
Bruno Erismann

Bischofszell
(Haute Thurgovie)
Edwin Hugelshofer

Frauenfeld
Eugen Haag, dr en. éc.

Kreuzlingen
Roland Haselbach

Sirnach
Ernst Nüesch

Weinfelden
Fredy Lüthy

Tessin

Bellinzone
Franco R. Ferrari

Lugano
Marco Ferrari

Uri

Altdorf
Richard Zraggen

Valais

Brigue
Herbert Dirren

Martigny
Maurice Deslarzes

Monthey
Pierrot Udry

Sion
Pascal Rey

Vaud

Lausanne
Pierre-Alain Wyer

Nyon
Etienne Desarzens

Vevey
Yves Rupp

Yverdon-les-Bains
Carlo Fracheboud

Zoug

Zoug
Klaus Willimann

Zurich

Affoltern a. A.
Robert Marty

Bülach
Max Suter

Dielsdorf
Peter Tobler

Dietikon (Limmattal)
Urs Misteli

Horgen
Thomas Schinzel

Meilen
Dario Landis, lic. en éc.

Pfäffikon
Ueli Müller

Uster
Jean-Jacques Gueissaz

Wetzikon
Urs J. Fischer

Winterthur
Erwin Kurmann

Zurich
Arthur H. Bär

Principauté du Liechtenstein

Vaduz
Kilian Pfister

La Mobilière

Siège

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction
Bundesgasse 35
Case postale 8726
3001 Berne
téléphone 031/389 61 11
téléfax 031/389 68 52

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center
Bundesgasse 35
3001 Berne
Protekta
Conseils-Risques SA
Monbijoustrasse 5
3001 Berne

Services courtiers

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Direction
affaires de courtiers
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction affaires
de courtiers
Rue de la Cité 1
Case postale 3451
1211 Genève 3

Providentia

Direction

Providentia
Société Suisse
d'Assurances sur la Vie
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1
téléphone 022/363 94 94
téléfax 022/361 78 28

Services courtiers

Providentia
Schweizerische Lebensver-
sicherungs-Gesellschaft
Makler-Service
Deutschschweiz
Löwenstrasse 29
8001 Zurich

Providentia
Société Suisse d'Assurance
sur la Vie
Service courtiers Suisse
Romande
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1

Protekta

Agences

Zurich
Gabriela Suhner, lic. en droit

Lausanne
Pierre-Alain Gentizon,
lic. en droit

St-Gall
Mathias Wottka, lic. en droit

Direction

Protekta
Assurance de protection
juridique SA
Monbijoustrasse 68
Case postale
3001 Berne
téléphone 031/389 85 00
téléfax 031/389 85 99

Les partenaires EurAPCo**EURAPCo**

EurAPCo
European Alliance Partners
Company AG
Genferstrasse 11
CH-8027 Zürich
téléphone +41 1 287 95 00
téléfax +41 1 287 95 01

EUREKO

Eureko B.V.
Entrada 501
NL-1096 EH Amsterdam
téléphone +31 20 6607654
téléfax +31 20 6607655

Achmea 

Achmea
Handelsweg 2
NL-3707 NH Zeist
téléphone +31 30 6937000
téléfax +31 30 6937225

Banco Comercial Português 

BCP/Atlântico Group
Rua Augusta 62 - 4°
P-1100 Lissabon
téléphone +351 21 3211000/706
téléfax +351 21 3211759

**FRIENDS PROVIDENT**

Friends Provident
Pixham End
GB-Dorking
Surrey RH4 1QA
téléphone +44 8706 083678
téléfax +44 1306 740150

Länsförsäkringar 

Länsförsäkringar
Hemvärnsgatan 9
Solno
S-17381 Stockholm
téléphone +46 8 588 400 00
téléfax +46 8 562 833 99



Maaf Assurances
Chauray
F-79036 Niort Cedex 9
téléphone +33 5 49 34 35 36
téléfax +33 5 49 34 38 26

Gothaer

Versicherungen

Gothaer Versicherungsbank VVaG
Arnoldi Platz 1
D-50969 Köln
téléphone +49 221 30800
téléfax +49 221 308 103



Topdanmark
Borupvang 4
DK-2750 Ballerup
téléphone +45 44 683311
téléfax +45 44 651242

Partenaire en Suisse

s a n i t a s

Sanitas,
Assurance Maladie Suisse
Lagerstrasse 107
8021 Zurich
téléphone +41 1 298 63 00
téléfax +41 1 298 63 98

Autre partenaire à l'étranger

Grazer Wechselseitige
Versicherung Aktiengesellschaft
Herrengasse 18-20
A-8011 Graz
téléphone +43 316 8037 0
téléfax +43 316 8037 455

Affaires directes

Ensemble des contrats d'assurance, sans la réassurance.

Affaires indirectes

L'assureur direct ne supporte souvent pas le risque entièrement lui-même. Le réassureur prend en charge une partie des risques assumés par d'autres assureurs directs. Ces opérations s'appellent affaires indirectes.

Assurance vie

Assurance contre les risques économiques d'un décès prématuré ou d'une invalidité, ou assurance en cas de survie.

Assurance vie liée à un fonds

Polices d'assurance vie dont le capital d'épargne est investi – généralement dans un fonds de placement – pour le compte et au risque du client. Le preneur d'assurance choisit un fonds en fonction du profil de risque propre à celui-ci.

Bancassurance

Combinaison de services bancaires et de prestations d'assurance.

Capital propre

Valeur totale du patrimoine de l'entreprise après déduction de toutes les dettes.

Charge des sinistres pour compte propre

Somme des prestations d'assurance fournies pour compte propre. La variation de la provision pour sinistres est prise en compte dans le calcul de cette somme.

Consolidation/Comptes annuels consolidés

Présentation globale des bilans et comptes de résultat de toutes les sociétés d'un groupe; la totalité des actifs et passifs est évaluée selon des critères uniformes et les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Contrat d'assurance

Définit – avec les conditions générales – les risques assurés et les prestations que l'assureur doit verser aux preneurs d'assurance ou à des tiers en cas de réalisation de ceux-ci. En contre-partie, le preneur d'assurance doit payer une prime.

Ensemble des affaires

Affaires directes et indirectes.

Fonds/fonds de placement

Instruments de placement gérés de manière professionnelle par des assurances et des banques pour une large clientèle selon le principe de la répartition des risques.

Fonds d'excédents des assurés

Etant donné que le Groupe Mobilière opère sur une base coopérative, une partie du bénéfice est affectée à ce fonds. Le fonds ristourne à diverses catégories d'assurés du secteur non-vie une part des excédents accumulés selon un système de tournus – il s'agit d'une prestation spéciale de la Mobilière.

Frais techniques

Ensemble des frais directement liés à l'exercice des activités d'assurance.

Gestion corrélée des actifs/passifs

Ajustement entre les fonds placés (actifs) et les engagements contractés (passifs) devant permettre à l'assureur de payer en tout temps les prestations dues aux assurés.

Groupe/Sociétés de groupe

Ensemble d'entreprises liées économiquement et possédant un organe de direction central.

Instruments financiers dérivés

Instruments financiers tels qu'options, futures, swaps de taux d'intérêt ou de devises, impliquant des droits et obligations.

Participation aux excédents

Il y a excédents lorsque l'évolution du risque est meilleure que l'assureur a prévu dans les bases de calcul du tarif, le rendement des placements supérieur à l'intérêt technique garanti et lorsque les frais effectifs sont plus bas que les frais incorporés dans la prime. De ce fait, la participation aux excédents ne peut pas être garantie. Les excédents sont attribués aux clients sous la forme d'une réduction de prime ou d'une augmentation des prestations d'assurance. Certains contrats d'assurance non-vie prévoient aussi une participation aux excédents (p. ex. en assurance maladie collective).

Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

voir assurance vie liée à un fonds

Prestation de libre passage

Prestation en espèces versée par une assurance vie en cas de dénonciation du contrat avant terme (rachat). Le paiement effectué avant la survenance du cas de prévoyance correspond au montant de l'avoir épargné.

Prime

Contre-prestation que le preneur d'assurance doit verser à la compagnie d'assurance pour la protection d'assurance que celle-ci lui accorde.

Primes acquises pour compte propre

Primes pour compte propre comptabilisées durant l'exercice auxquelles s'ajoute le report de primes.

Primes brutes échues

Primes comptabilisées durant l'exercice avant déduction des parts versées aux réassureurs et avant la prise en compte du report de primes.

Prestations d'assurance

Prestations que l'assureur s'engage à verser par contrat pour la réparation d'un dommage assuré.

Primes de réassurance

Somme que l'assureur direct doit payer au réassureur pour les risques pris en charge par celui-ci.

Primes pour compte propre

Si l'assureur direct se réassure pour une partie d'un risque, il paie au ré-assureur une part proportionnelle de la prime. Les primes pour compte propre correspondent ainsi aux primes brutes émises, moins les primes payées aux réassureurs.

Prime unique

Prestation versée en une seule fois au début du contrat pour le risque assumé par l'assureur vie.

Produits de bancassurance

Produits du partenaire (bancaire), par exemple fonds de placement, combinés avec une couverture risques.

Provisions

Estimation des engagements futurs inscrite au bilan. Cette estimation sert à déterminer le résultat.

Provision pour sinistres

Les sinistres ne pouvant pas tous être liquidés dans l'année où ils surviennent, une provision doit être constituée (elle est inscrite dans les passifs du bilan). La variation de la provision pour sinistres est inscrite dans le compte de profits et pertes.

Provisions techniques

Reports de primes, réserve mathématique, provisions pour sinistres, provision pour catastrophes et autres provisions techniques figurant au passif du bilan.

Ratio combiné

Chiffre-clé permettant d'apprécier l'évolution des affaires dans le secteur non-vie (assurance dommages). Le montant total des indemnisations, frais de gestion de sinistres, frais techniques et autres charges techniques d'assurance rapporté au volume des primes émises pour compte propre donne le ratio combiné.

Réassureur

Compagnie d'assurances qui garantit une partie des risques souscrits par l'assureur direct.

Reports de primes

Le début et la durée de nombreux contrats ne coïncident pas avec les dates correspondantes de l'exercice. La part de prime afférente à la période d'assurance de l'exercice suivant n'est pas encore acquise et figure de ce fait au passif du bilan sous provisions techniques.

Réserve mathématique

Parts d'épargne des primes vie capitalisées au taux de l'intérêt technique. Le calcul de la réserve mathématique est strictement réglementé par l'autorité de contrôle. Cette réserve sert, avec les primes futures, à garantir les prestations dues aux assurés.

Risk Management

Le Risk Management consiste à réduire au maximum la variabilité du risque et son coût par des mesures de prévention, de protection ou de transfert appropriées (maîtrise des risques). Le transfert du risque à un assureur est souvent pour une entreprise ou un particulier la solution la plus économique.

Sinistralité pour compte propre

Charge des sinistres pour compte propre rapportée aux primes acquises pour compte propre.

Taux de frais brut

Frais techniques rapportés aux primes brutes émises, avant déduction des parts versées aux réassureurs.

Versements du fonds d'excédents

Une prestation spéciale de la Mobilière. Les clients de divers segments reçoivent à tour de rôle une part des excédents réalisés. Voir aussi fonds d'excédents.



«Au curling, il faut non seulement posséder une bonne maîtrise technique mais être aussi habile tactiquement. C'est ce qui fait tout l'attrait de ce sport. Le curling est une sorte de jeu d'échec sur la glace, si on peut dire. Fair-play, respect mutuel et esprit d'équipe ont beaucoup d'importance dans le curling. Les joueurs cultivent une véritable amitié, pas seulement avec leurs coéquipiers.»

*Ruedi Möri
Collaborateur spécialisé publicité
Direction de la Mobilière*



Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
téléphone +41 (0)31 389 61 11
téléfax +41 (0)31 389 69 21

La Mobilière
Groupe